

Le territoire des Pré- Alpes d'Azur

Une opportunité à saisir

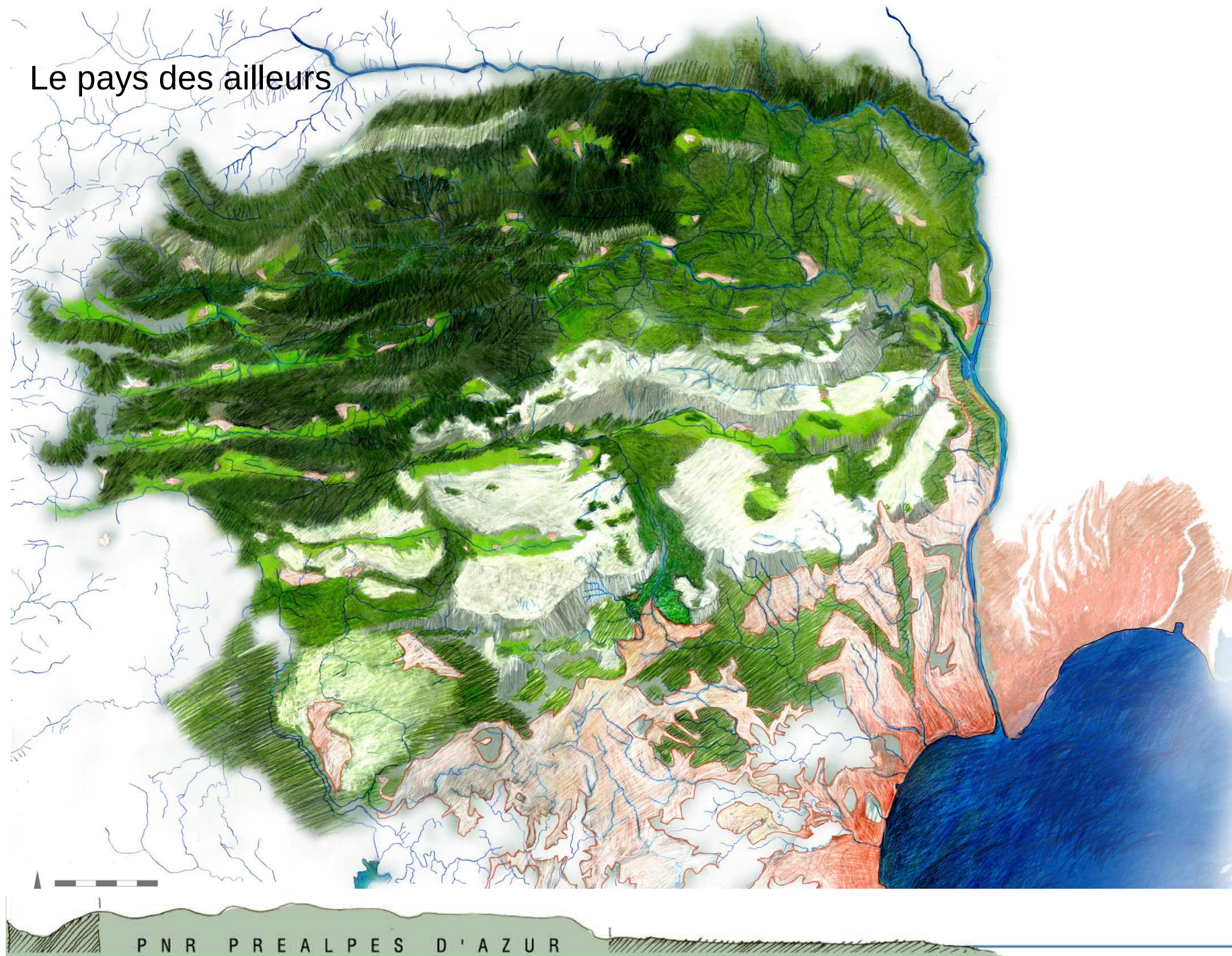


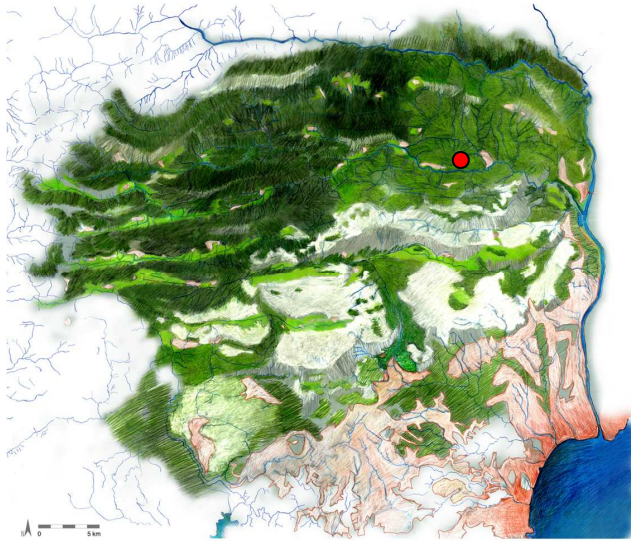
COMMANDE DE LA REGION Provence Alpes Côte d'Azur
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DU PAYSAGE-Avril 2007
F. de Dormael, H. Specht, A. Wickersheim
Encadrant: T. Laverne

Introduction

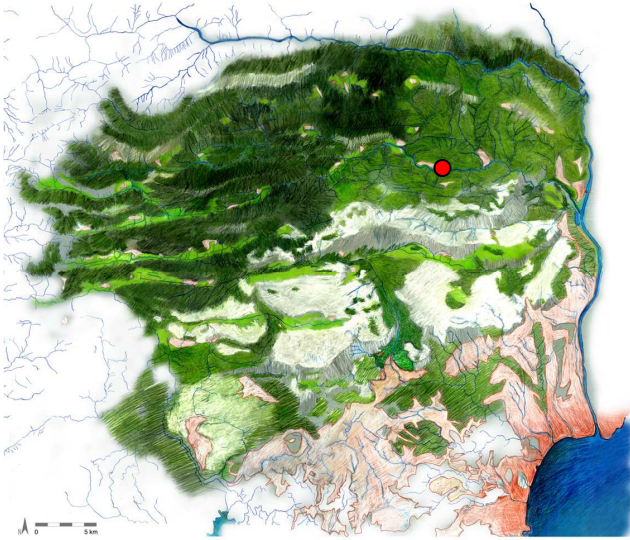


Le pays des ailleurs

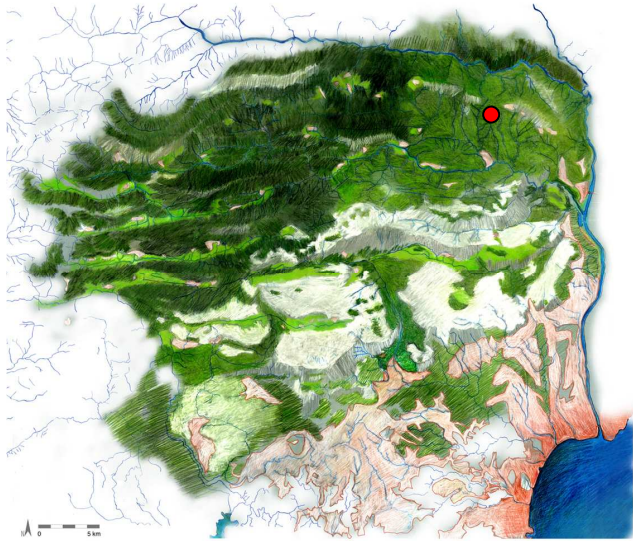




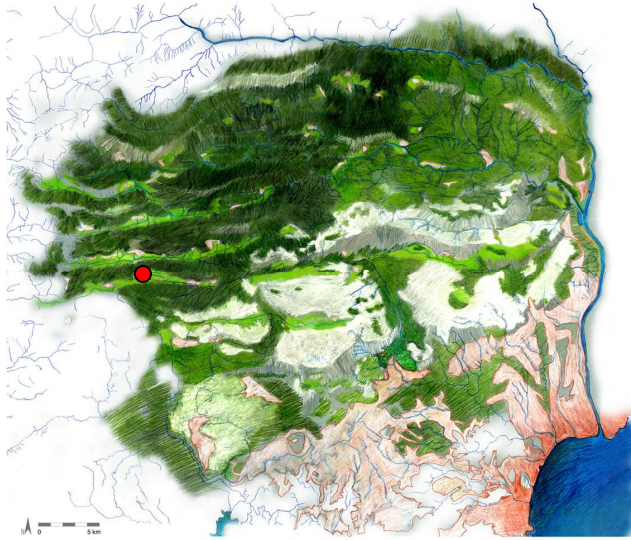
Vallée de l'Esteron, les Ferres



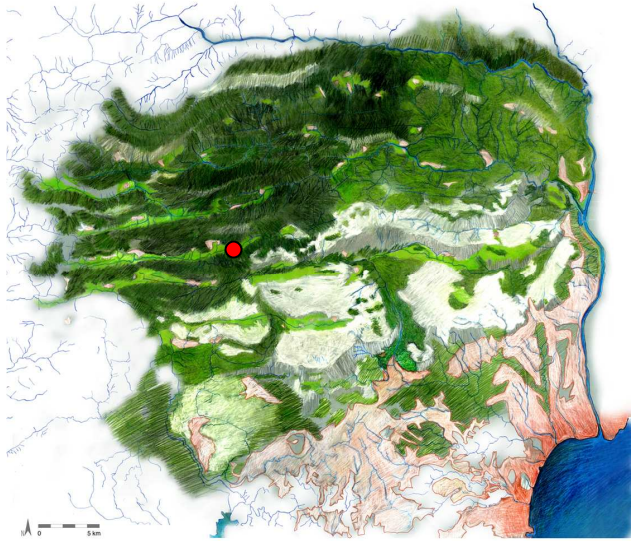
Entre Conségudes et Roquesteron

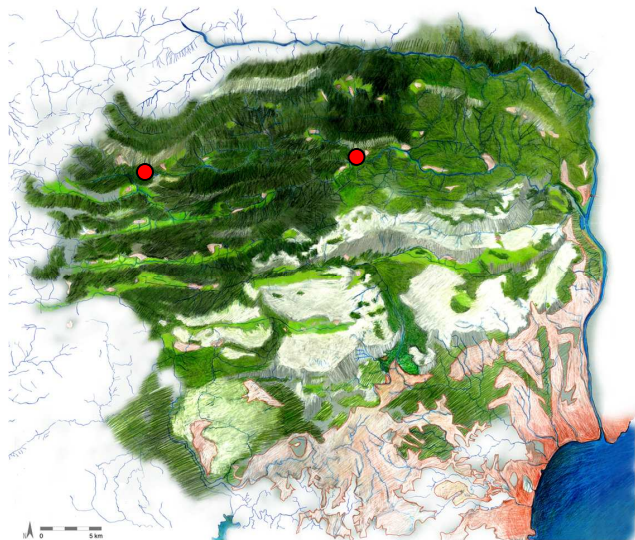


D117

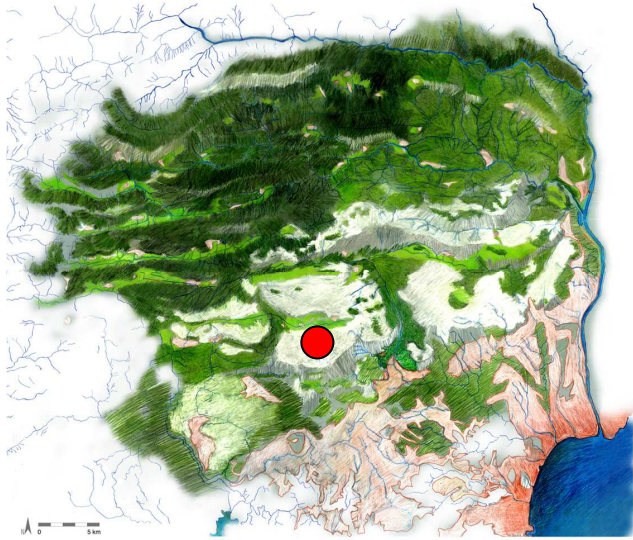


Caille





Les clues



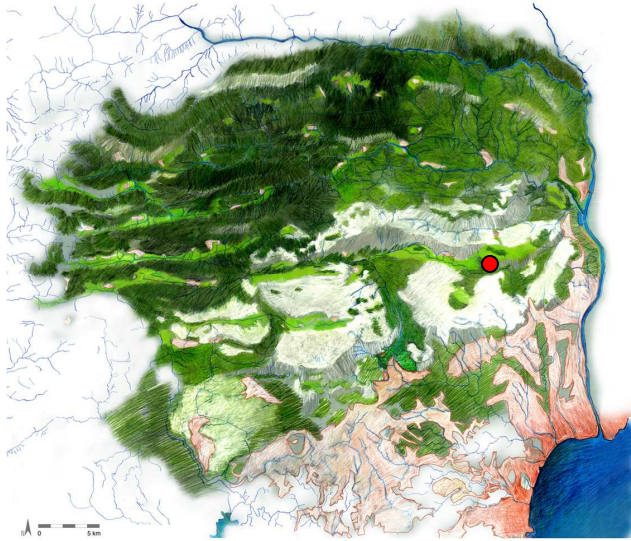
Plateau de Caussols



Gilette



Tourettes du château



Bézaudun les Alpes



Bonson



Bouyon

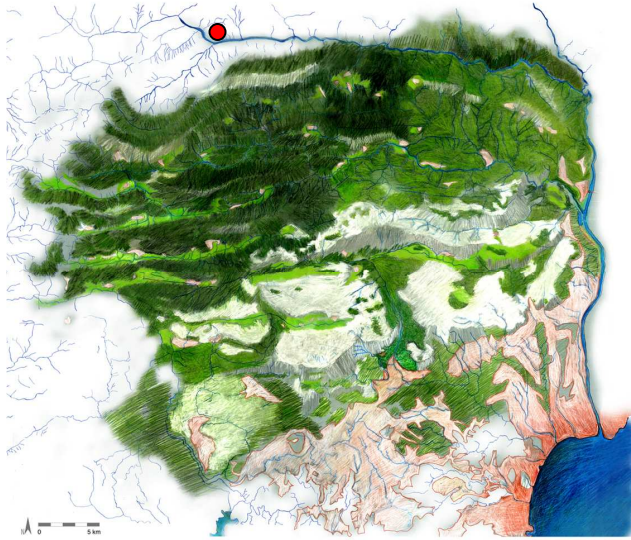




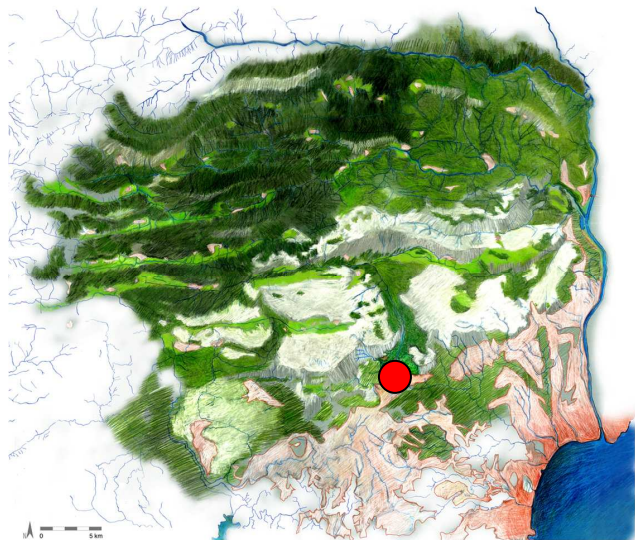
Saint-Auban



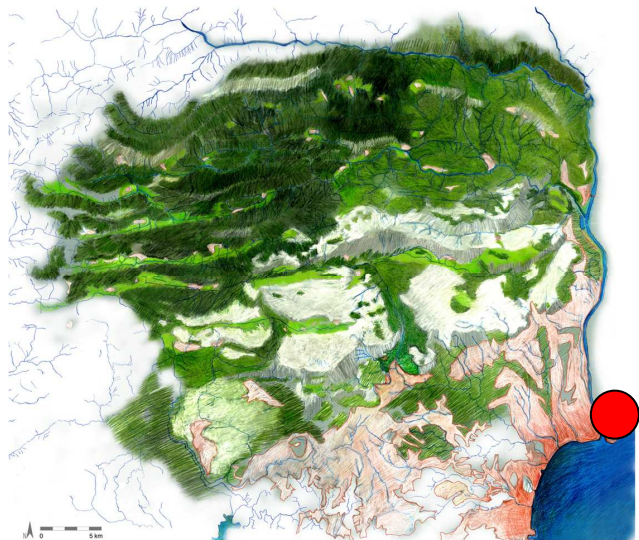
Coursegoules



Entrevaux



Grasse



Nice

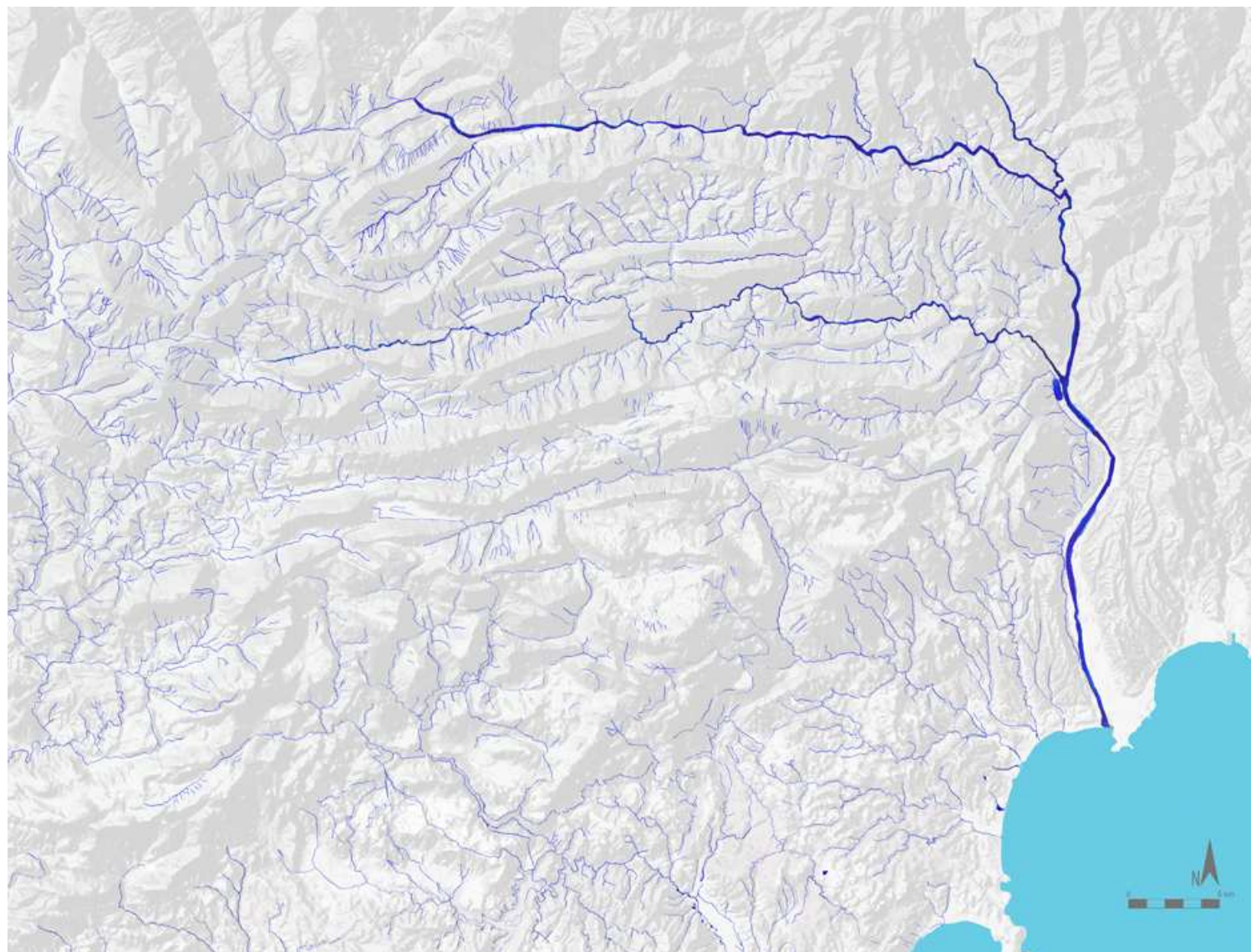
Un massif d'exception



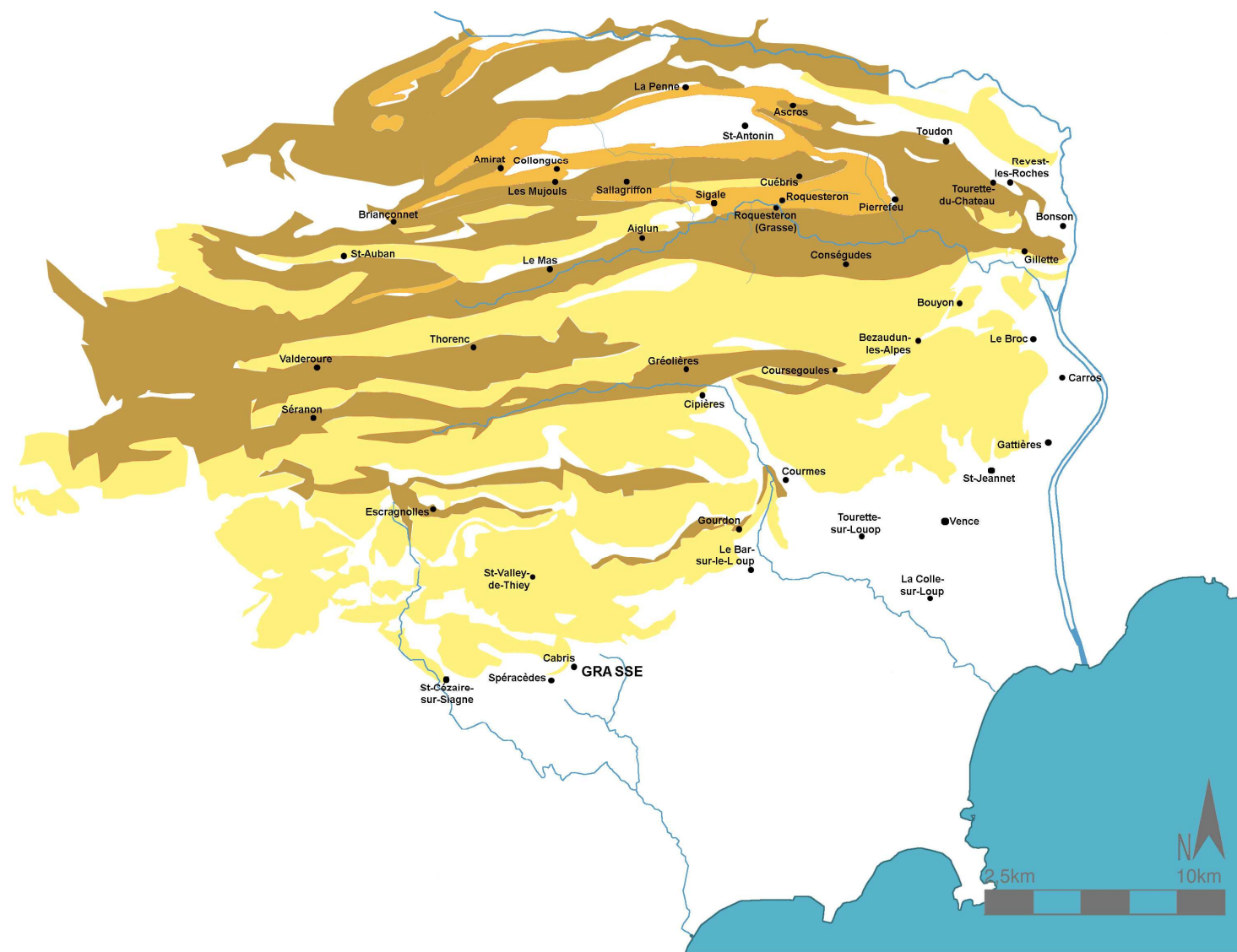
Une exception géographique



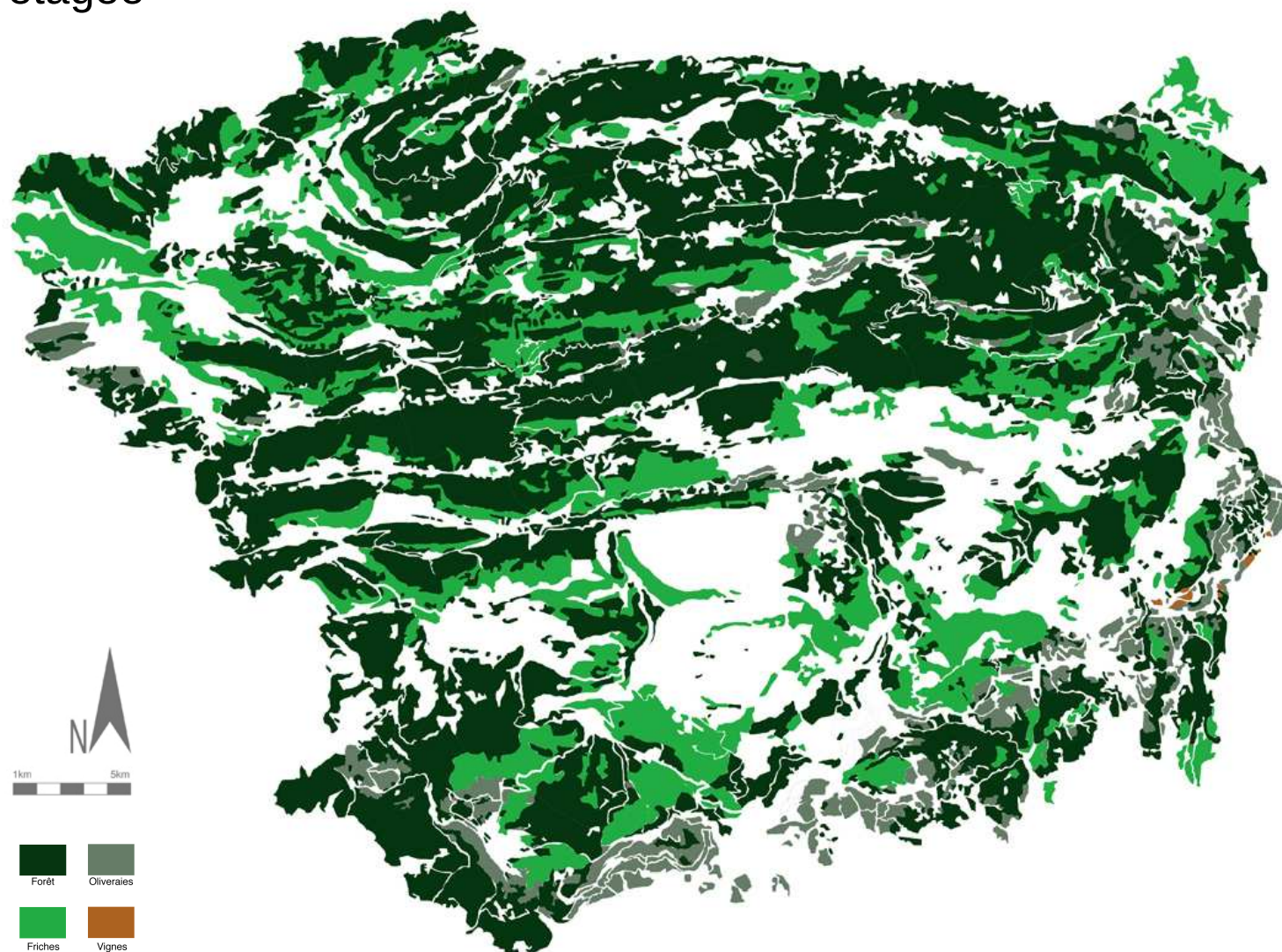
Le réservoir hydrique de la côte

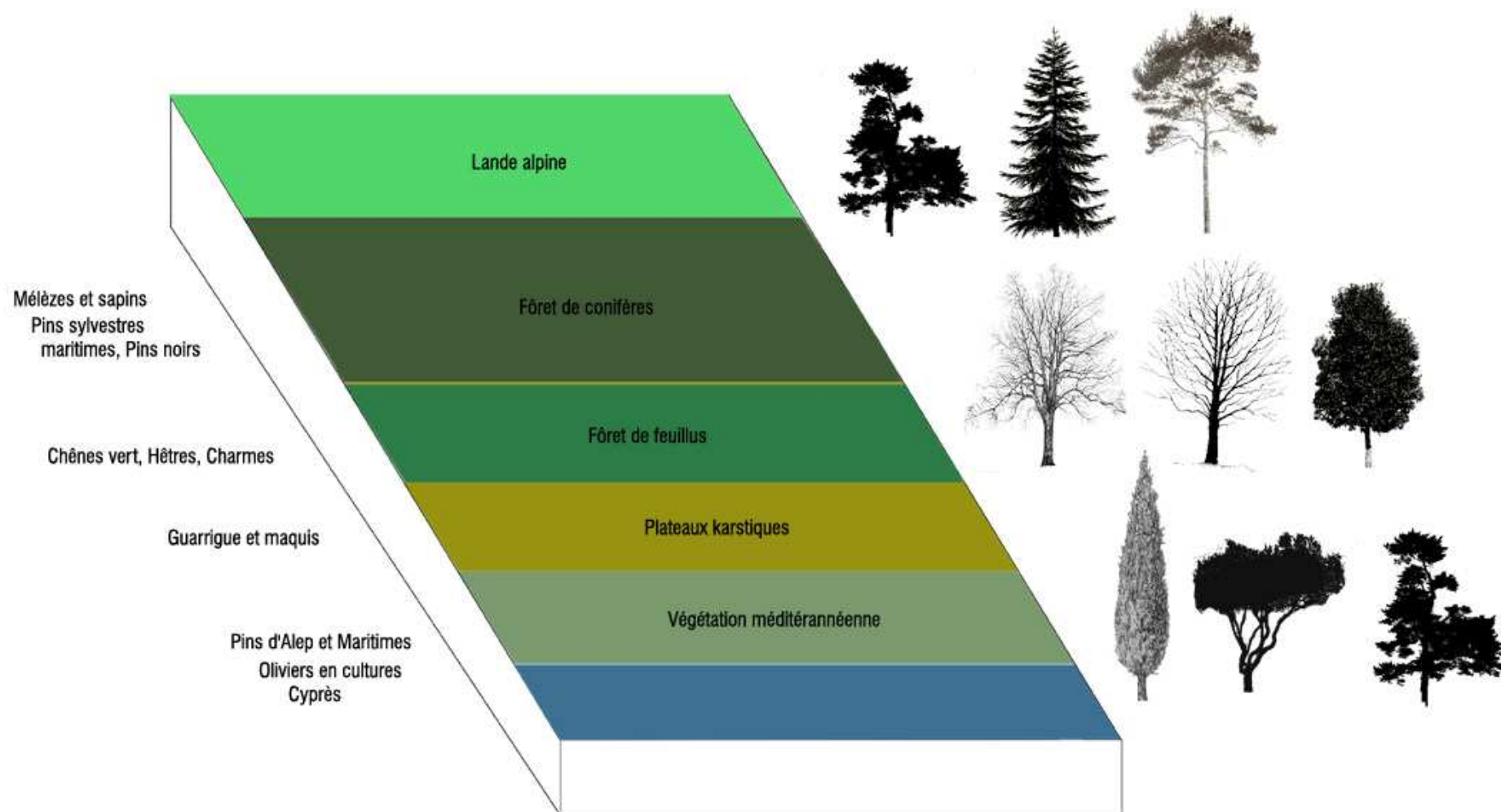


Une entité géologique

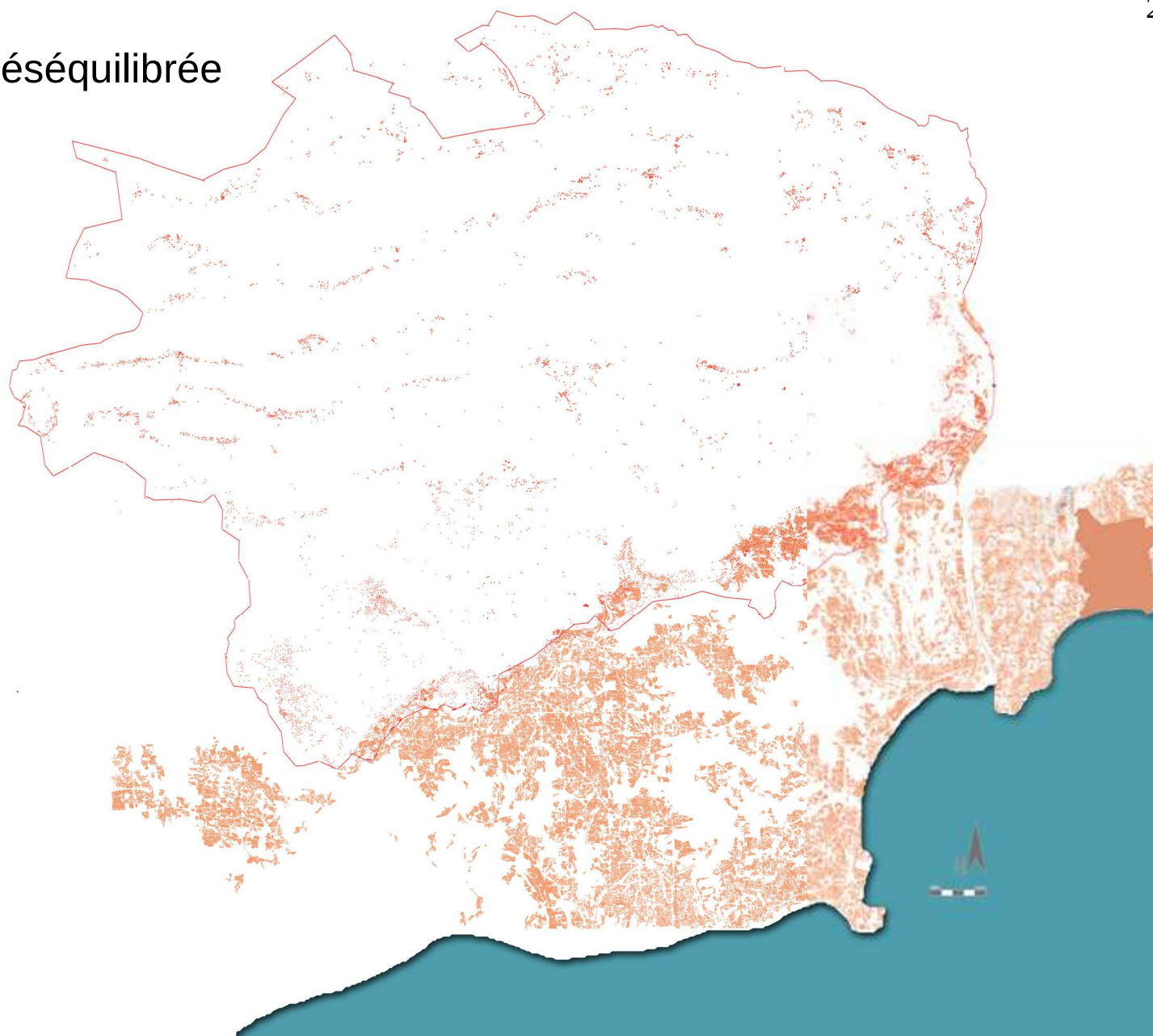


Une végétation étagée





Une urbanisation déséquilibrée



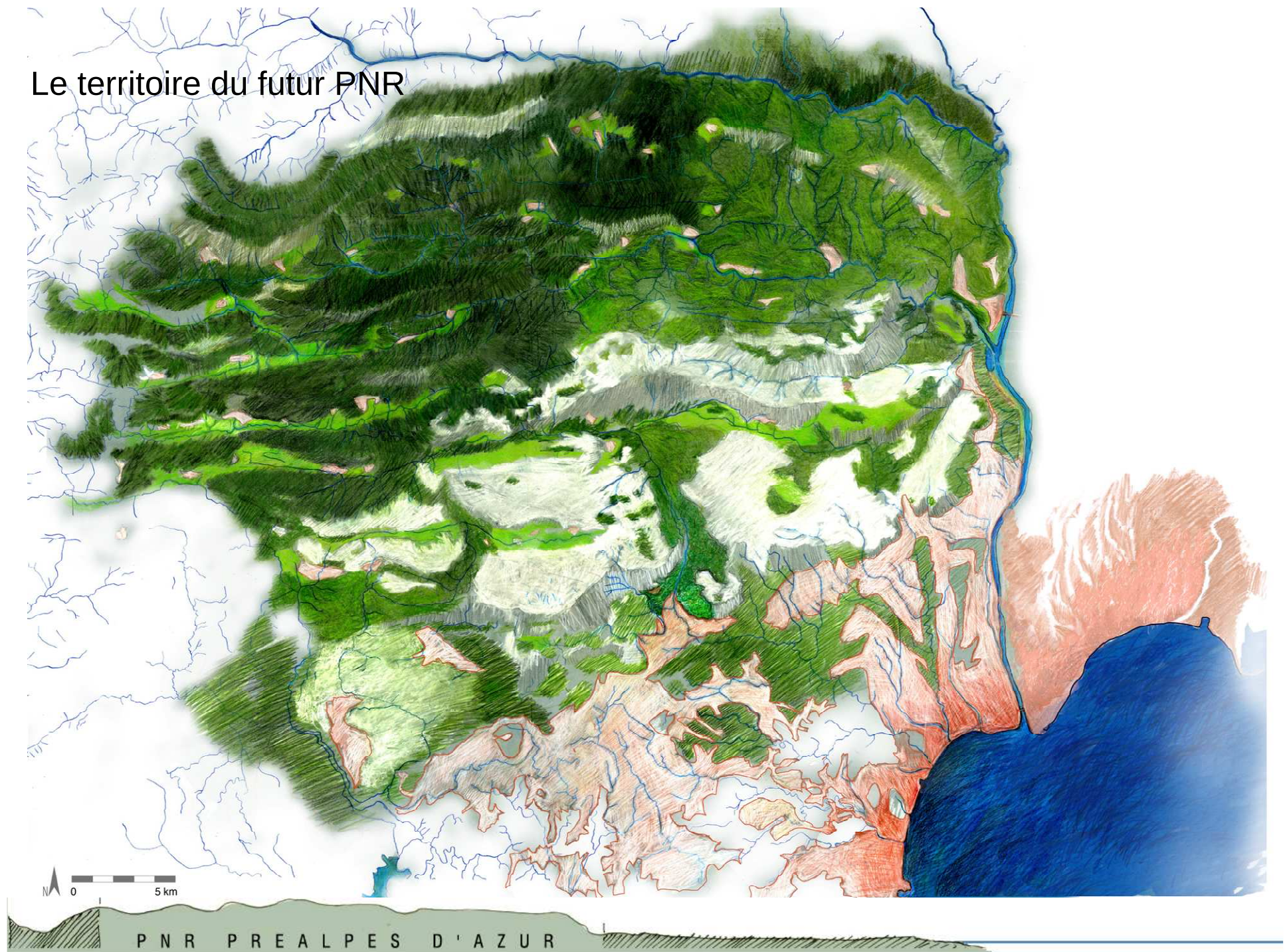
Un accès difficile



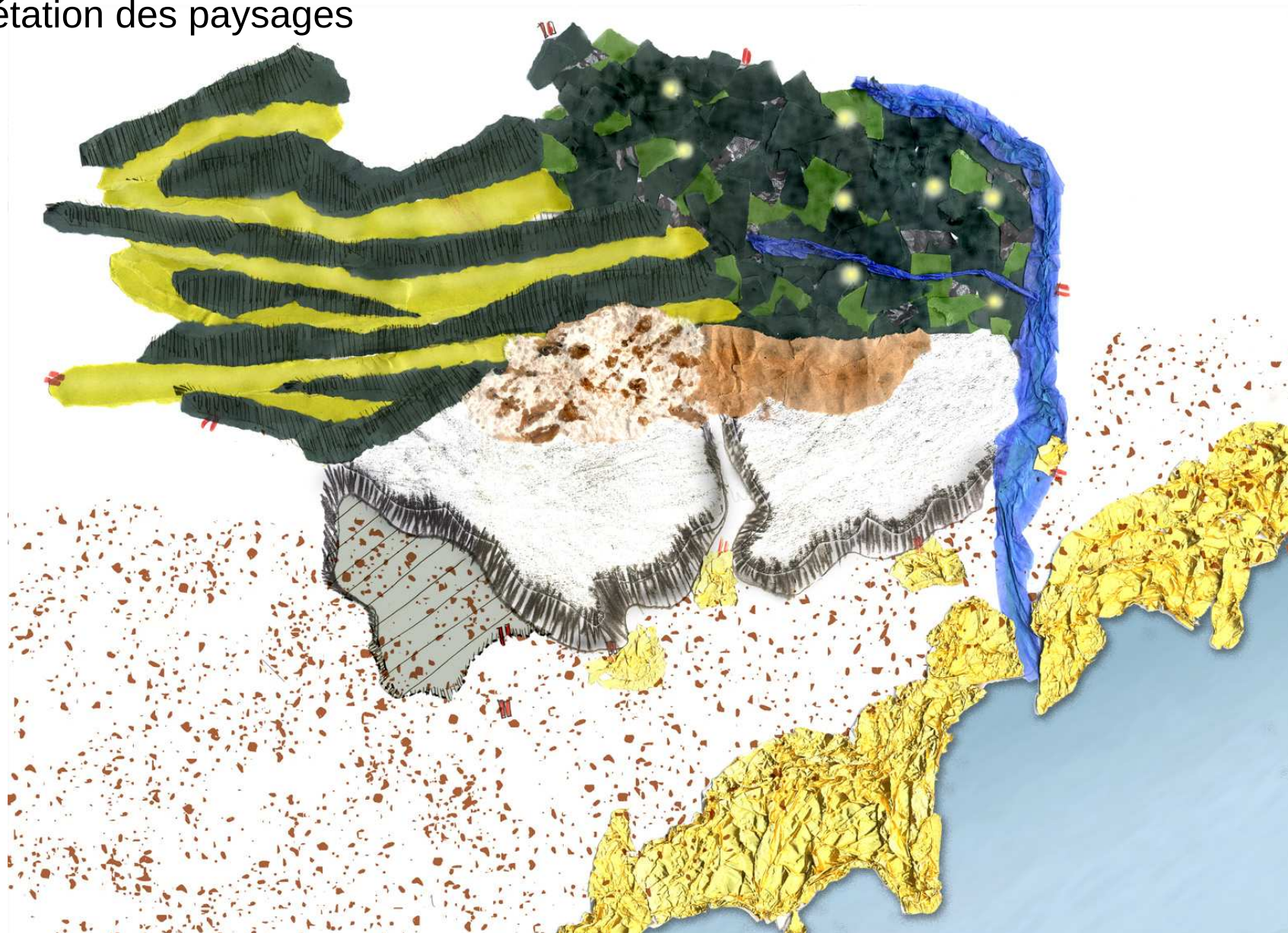
De l'exception à l'exceptionnel

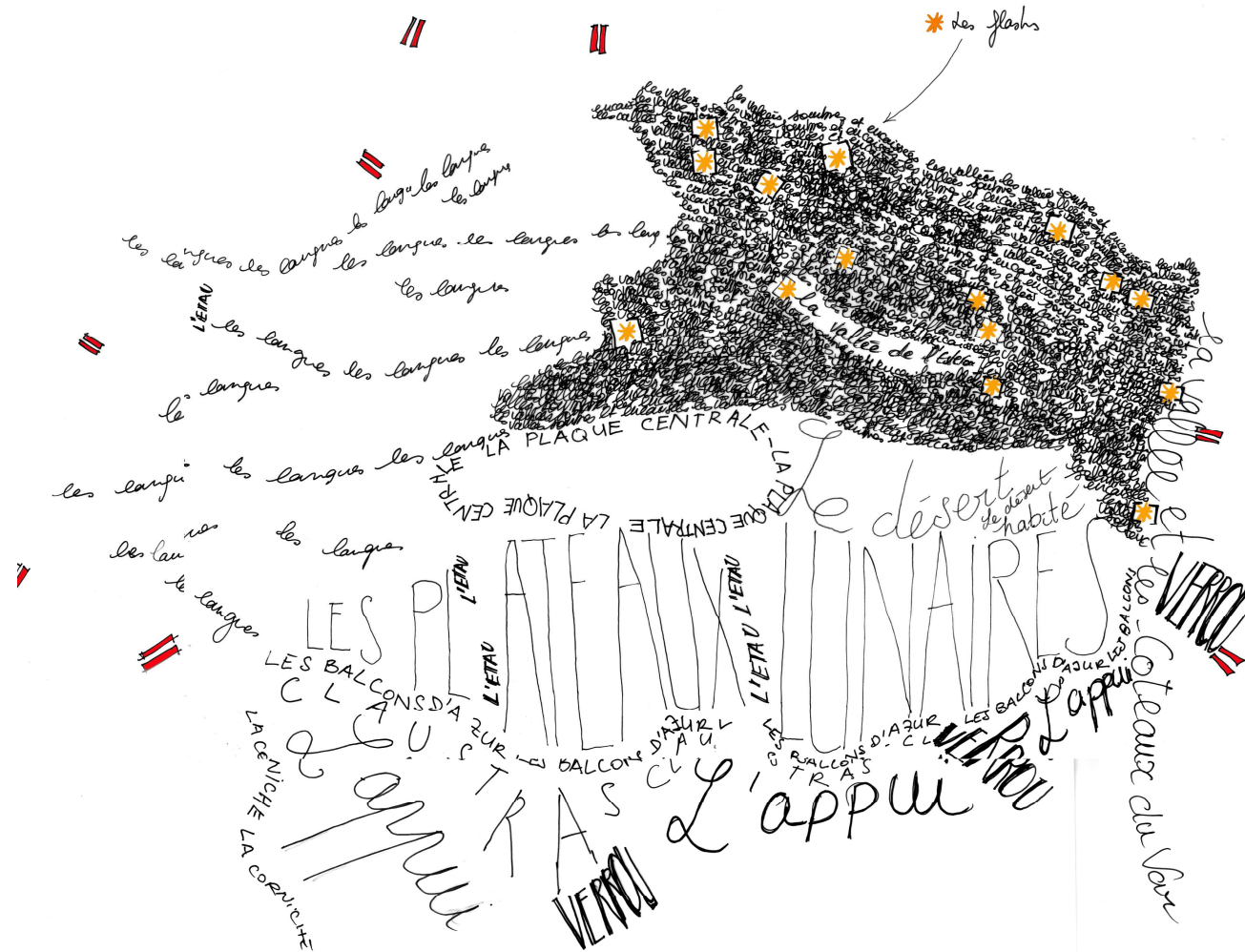


Le territoire du futur PNR



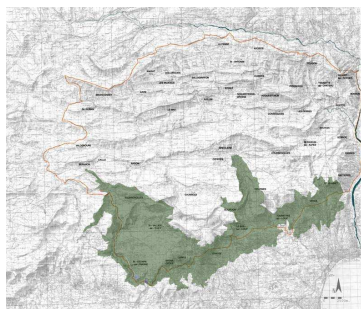
Interprétation des paysages





Un PNR, des entités multiples



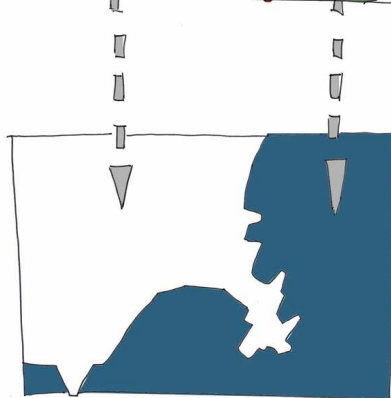
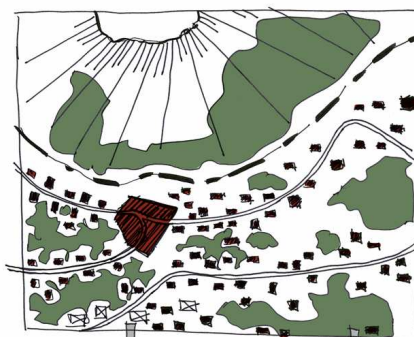
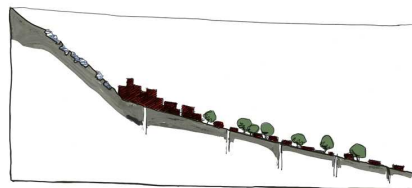


L'APPUI





Coteau de Grasse

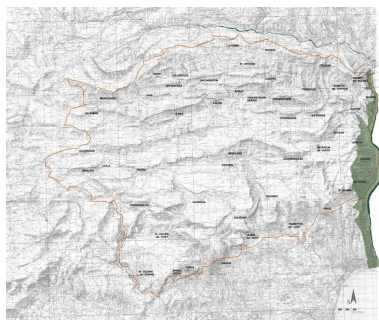


- Avant-PNR arrière-côte d'Azur
- Entité tournée vers le Sud et la mer
- Bourgs anciens installés en rupture de pente
- Très fort mitage sur le bas du coteau
- Végétation méditerranéenne prégnante



Entre Saint-Vallier et Saint-Cézaire

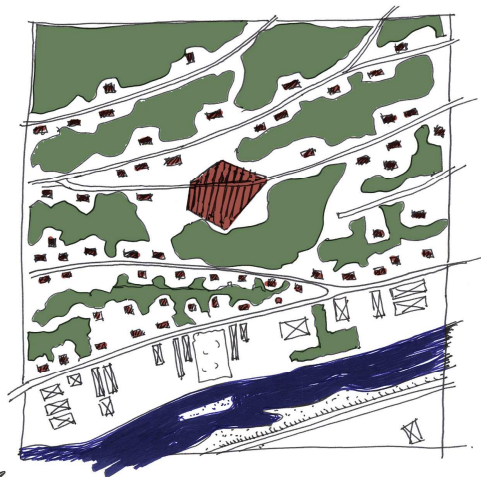
LA VALLEE DU VAR



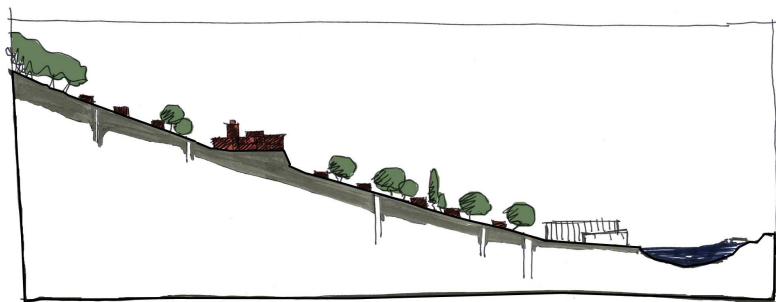
Vue sur la vallée du Var depuis la D17



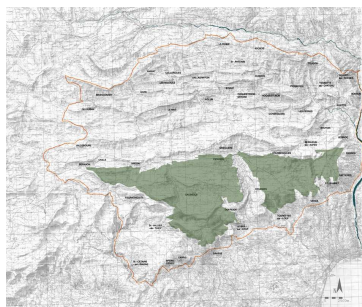




- Bourgs installés à mi-coteaux tournés vers le V
- Mitage sur tout le coteau
- Forte emprise de la voirie
- Industries et maraîchage en fond de vallée
- Végétation méditerranéenne prégnante

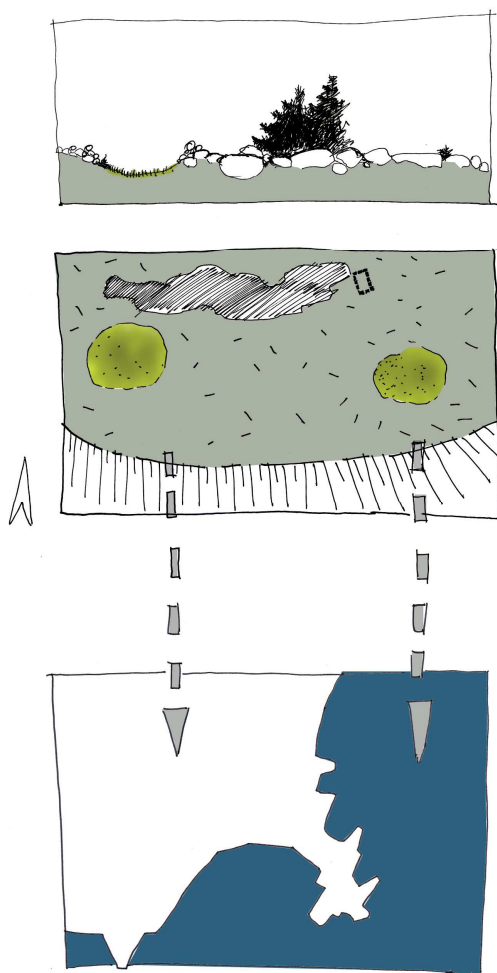


LES PLATEAUX KARSTIQUES



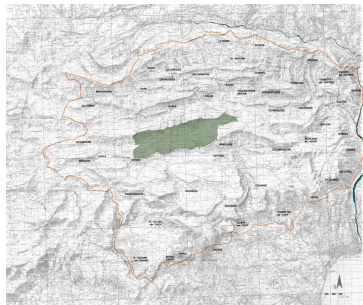


Plateau de Caussols



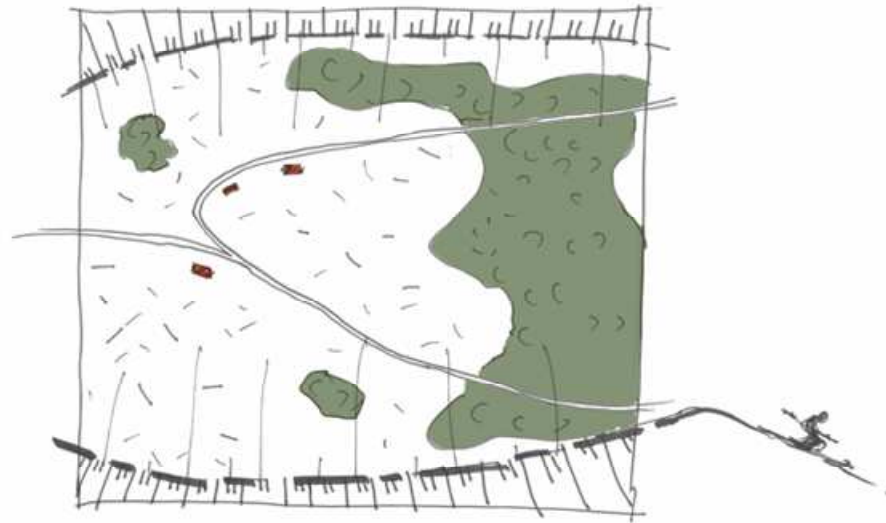
- Calcaire affleurant, sol pauvre
- Végétation rare (résineux) et pelouse alpine
- Pâturage d'ovins
- Ruines et bergeries
- Cuvettes
- Panorama en bord de plateau sur la côte

LA PLAQUE CENTRALE



Gréolières des Neiges

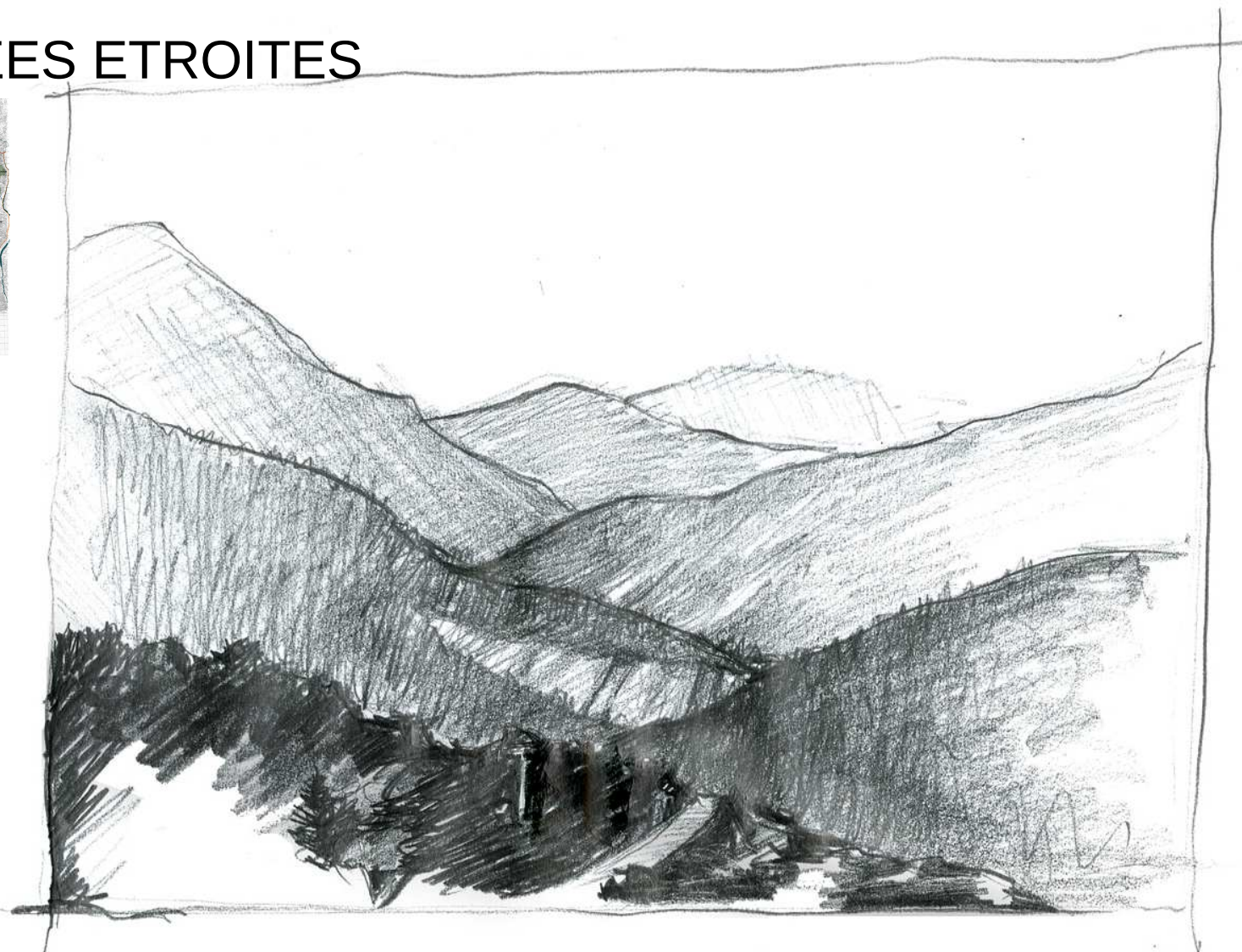
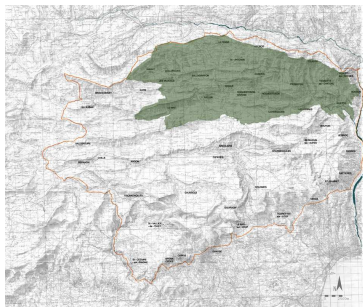




- Vallée « suspendue » ou plate forme
- Orientation Est-Ouest moins marquée
- Végétation alpine
- Habitat rare
- Attractivité touristique forte : station de ski



LES VALLEES ETROITES

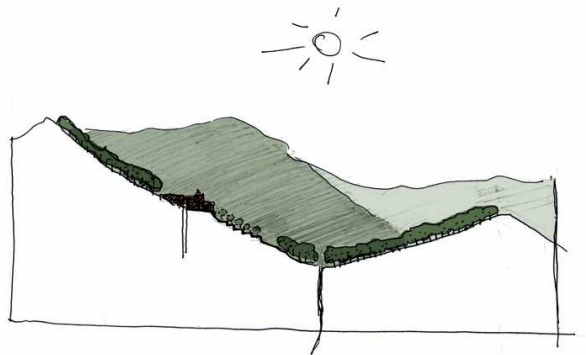
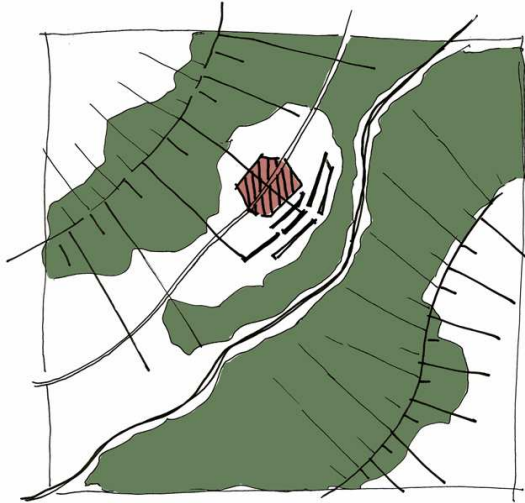




Village de Bonson

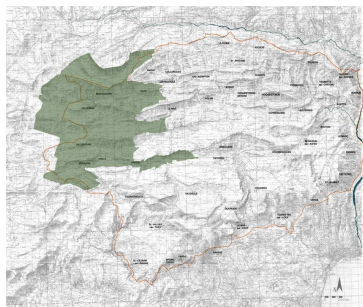
-Vallées en V

- Villages installés en balcon, orientation Sud, points d'appel visuels
- Très forte déprise des vergers en terrasse
- Reconquête végétale: la forêt sub-alpine prédomine



Toudon, 1930

*Bonson*

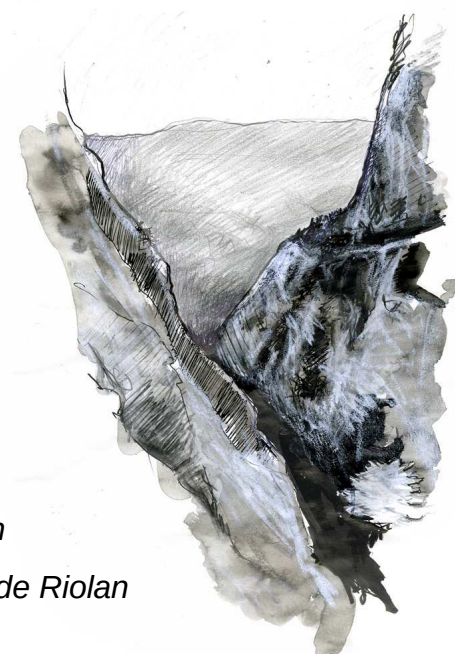


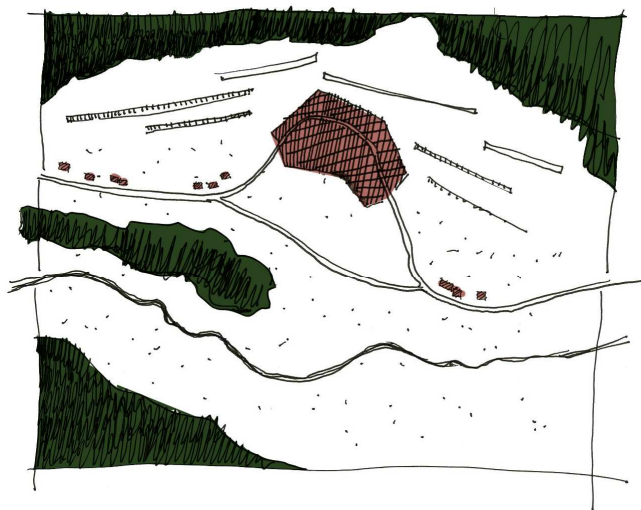
LES LANGUES



Saint- Auban

Clue de Riolan





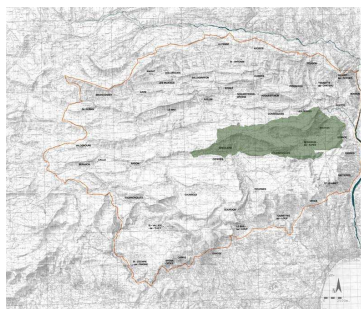
-Vallées en U

- Fond de vallée mécanisable : maintien de l'agriculture (sylviculture de résineux et pâturage)

- Implantation des rares villages en pied-de coteau

- Terrasses et boisement encerclent les villages

- Bourg compact détaché de la route, mitage le long des voies

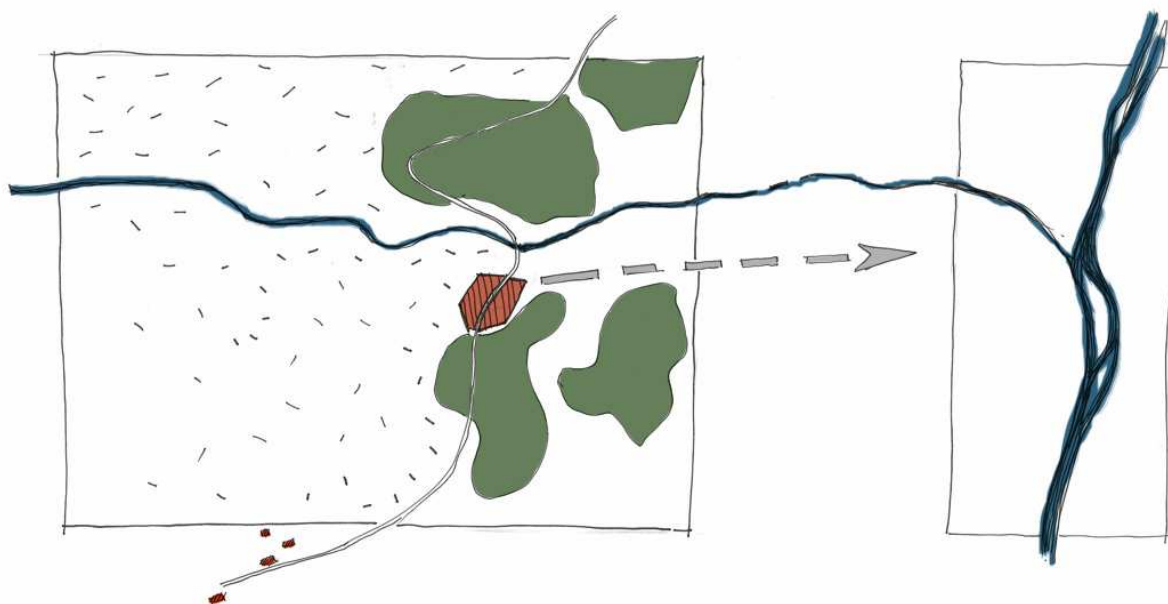


LES DESERTS



Montagne du Cheiron





- Villages à l'intersection du Massif désertique du Cheiron et du coteau du Var
- Centre-bourgs en situation de promontoire
- Mitage très lâche, isolé du centre du village

Accompagner un paysage qui se transforme





Cartes postales anciennes



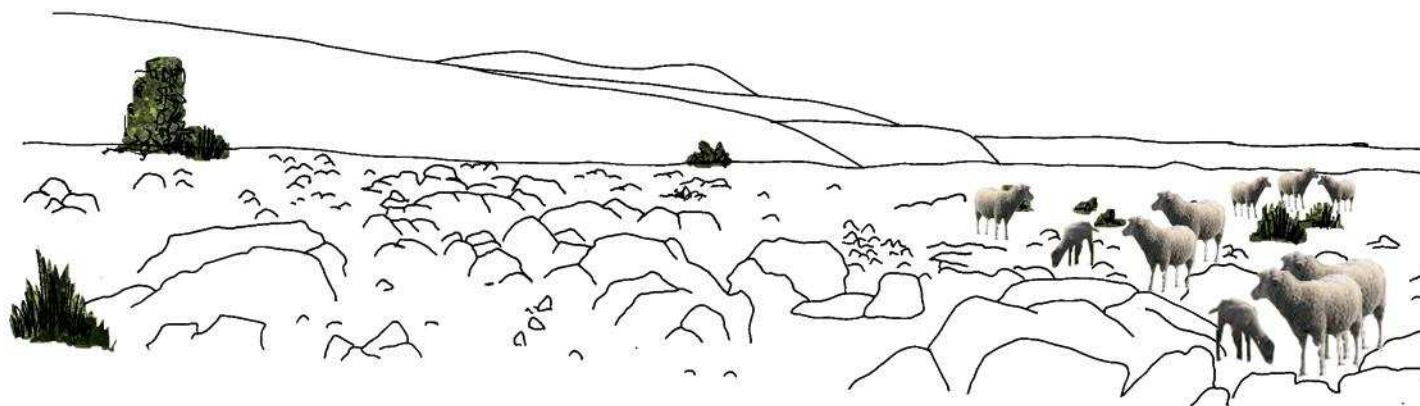
Cartes postales anciennes

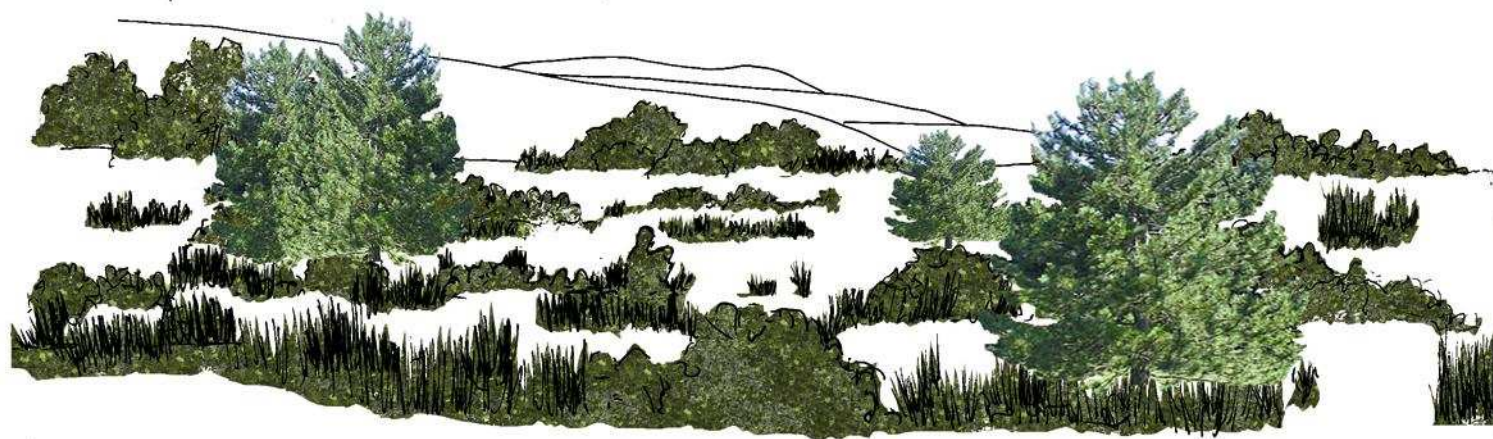


Cartes postales anciennes

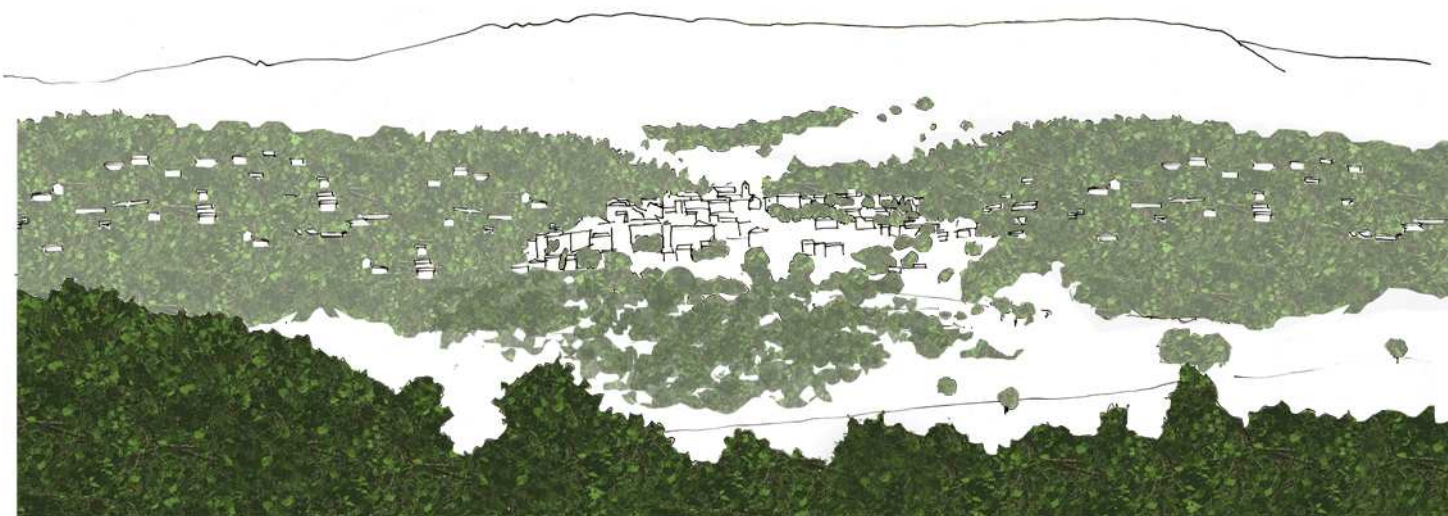




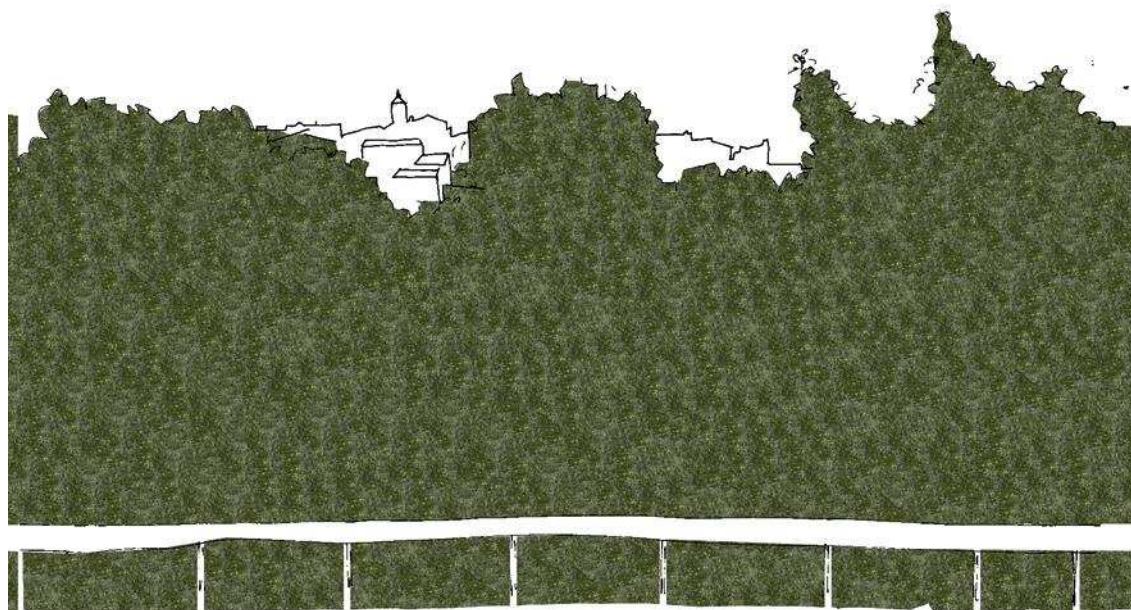












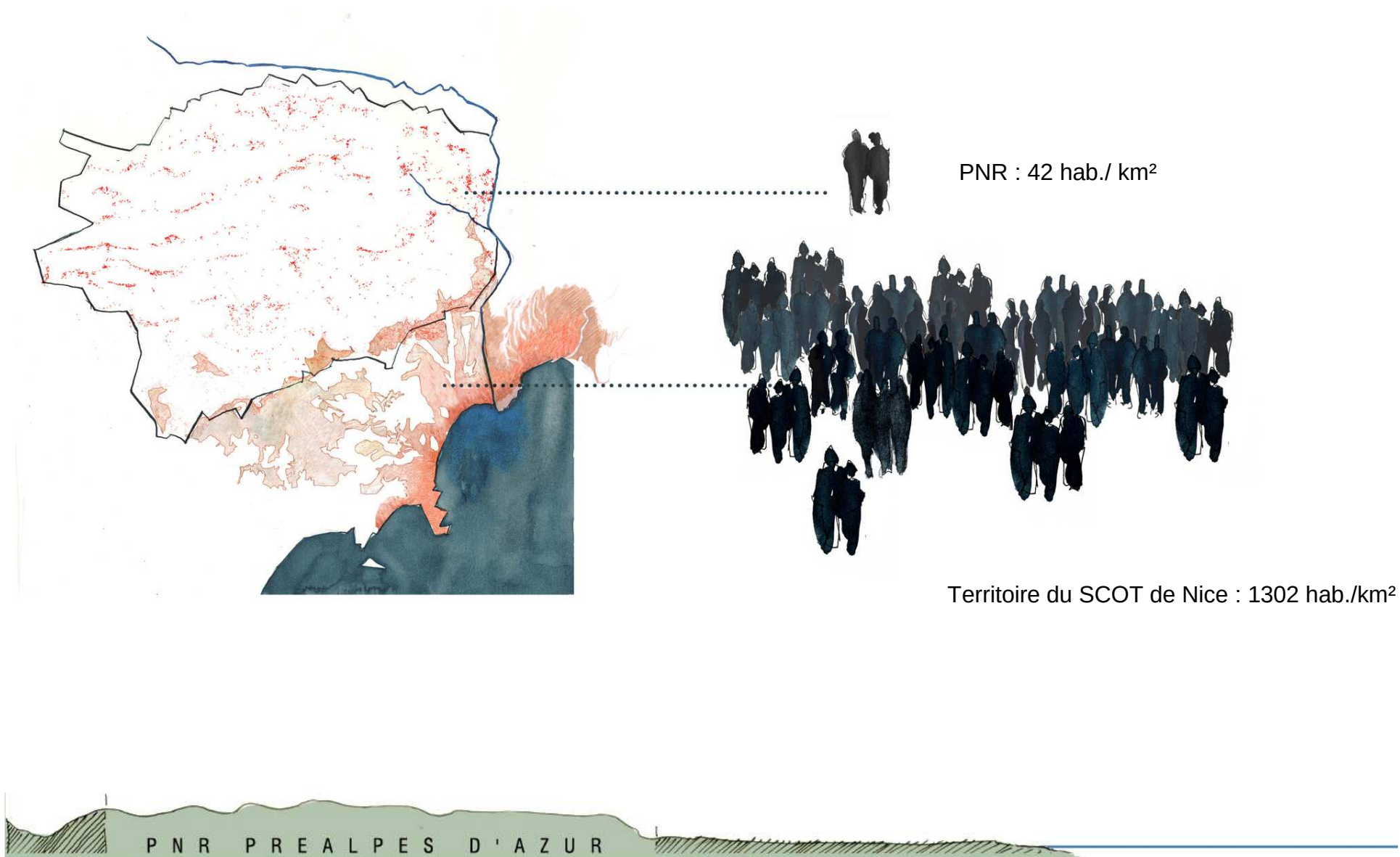
Un territoire en voie de banalisation
Quelle attitude adopter?



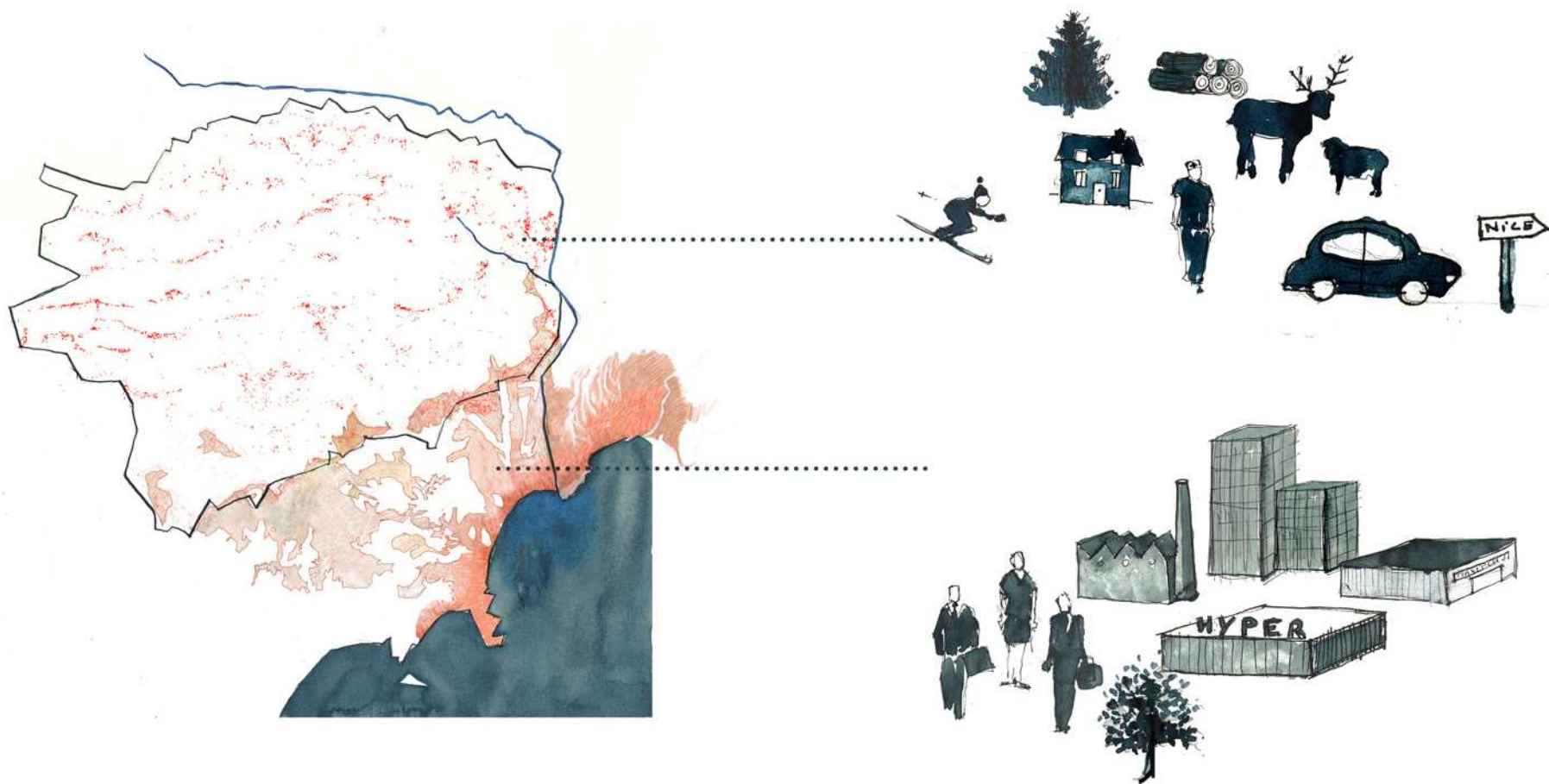
Quand l'ailleurs devient nécessaire...



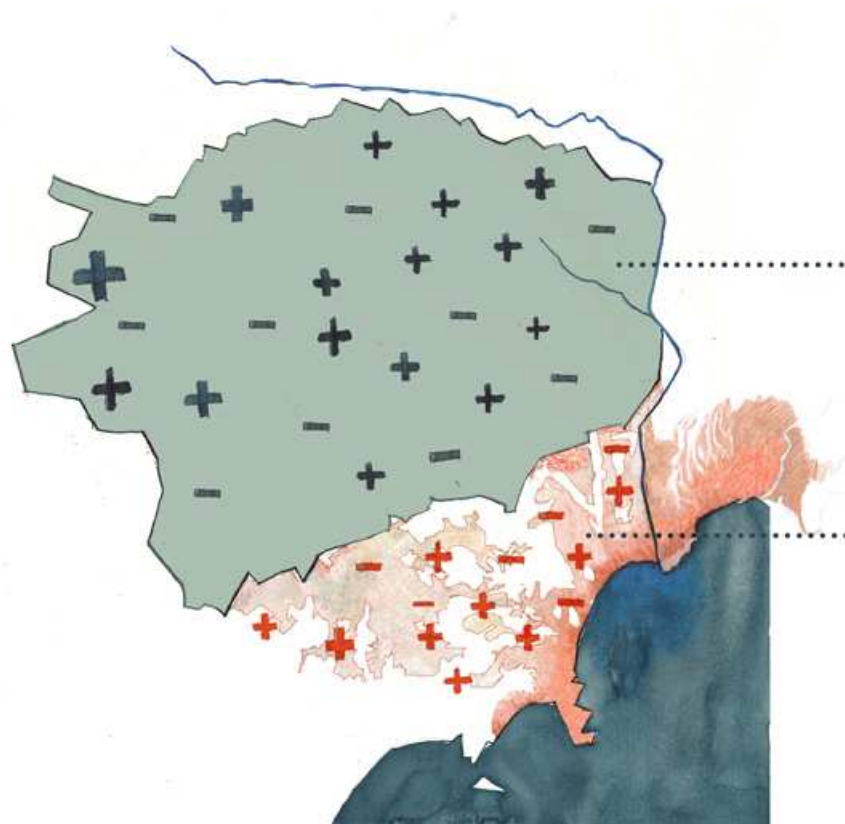
Une démographie tout en contraste



Une économie et une occupation de l'espace tout en contraste



Des territoires aux atouts paysagers contrastés



Espace
Ruralité
Diversité
Calme
Potentialités



Economie
Accès
Infrastructures
Déprise



Proximité de la
mer
Infrastructures
Image de la côte



Surfréquentation
Saturation
Privatisation

Conjuguer les atouts



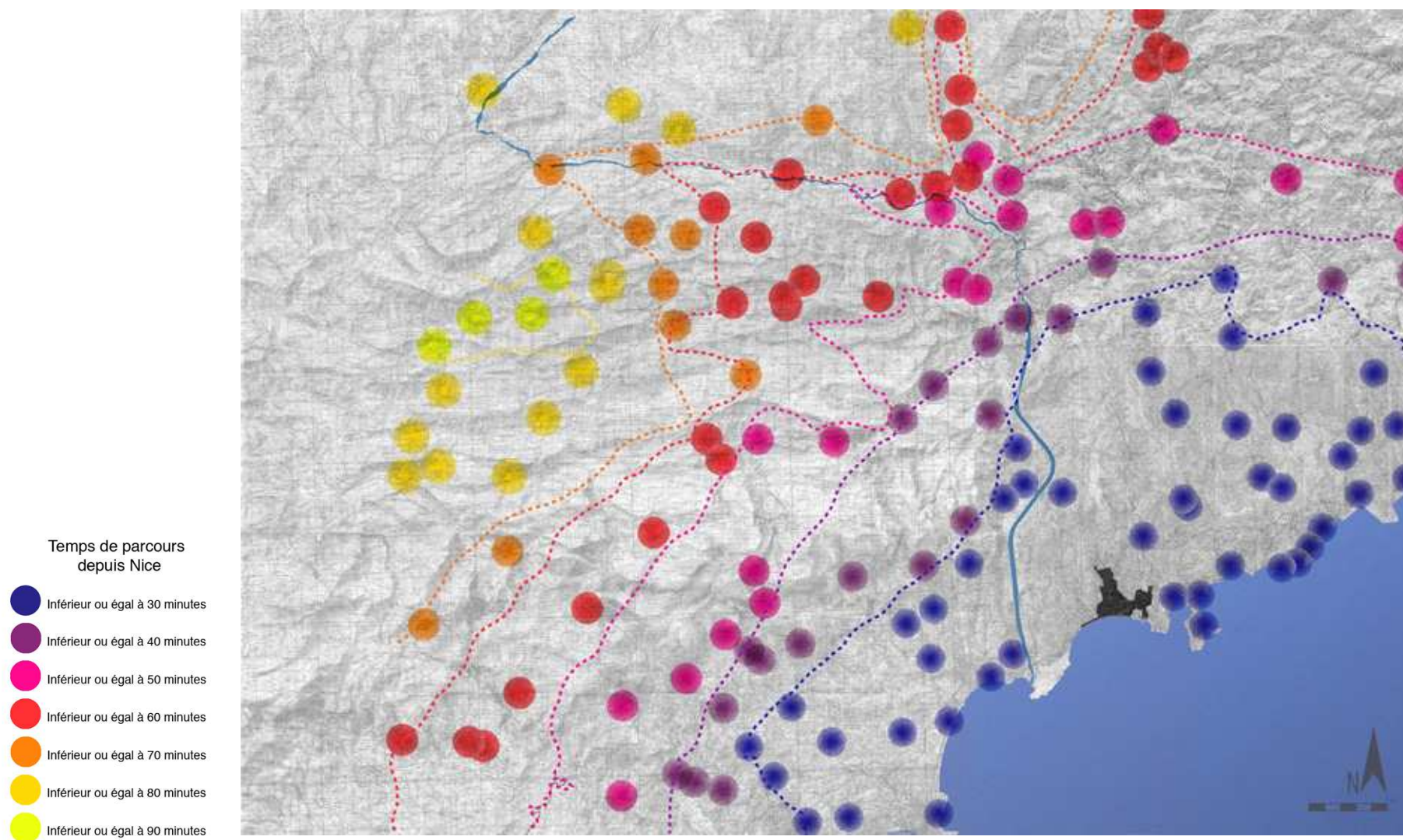
Le PNR profite du dynamisme de la cô
Il offre un espace de potentiels

La côte profite de l'espace du PNR
Elle lui offre son dynamisme

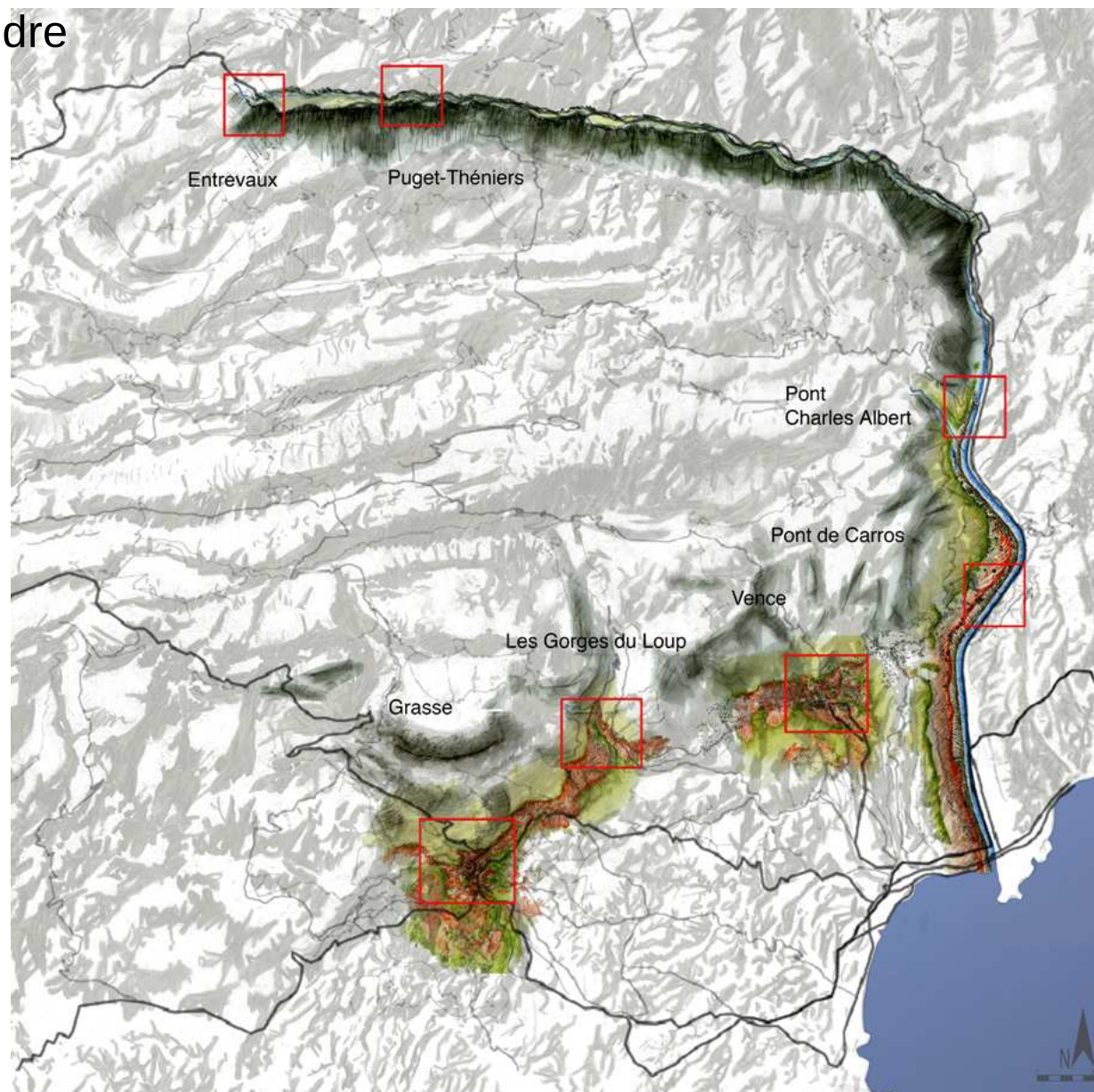
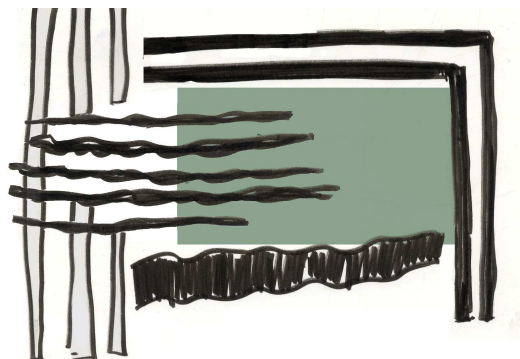
Le territoire du Parc, un arrière de la ville

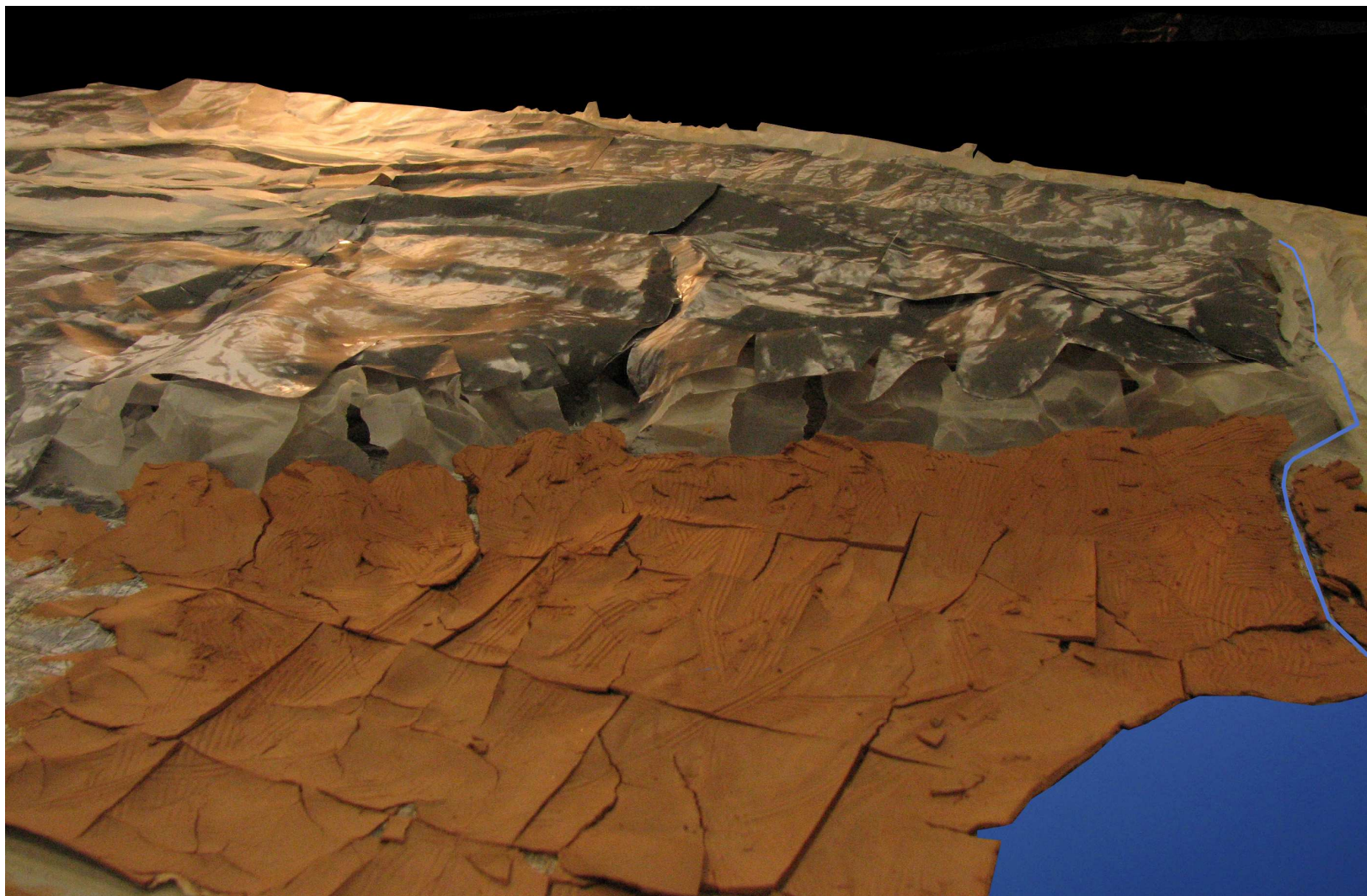


Un territoire proche et lointain

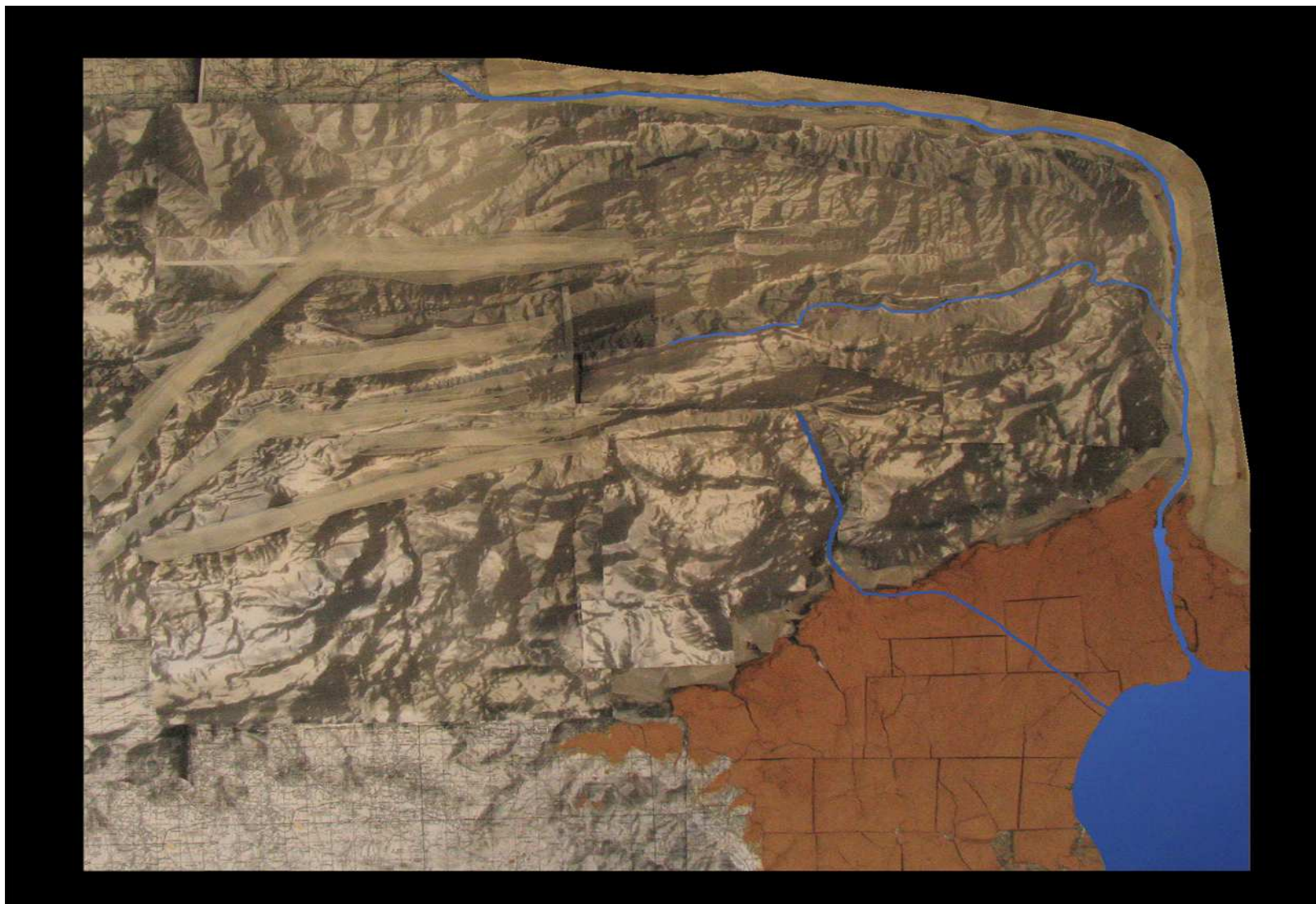


Un territoire difficile à atteindre









La distance comme atout



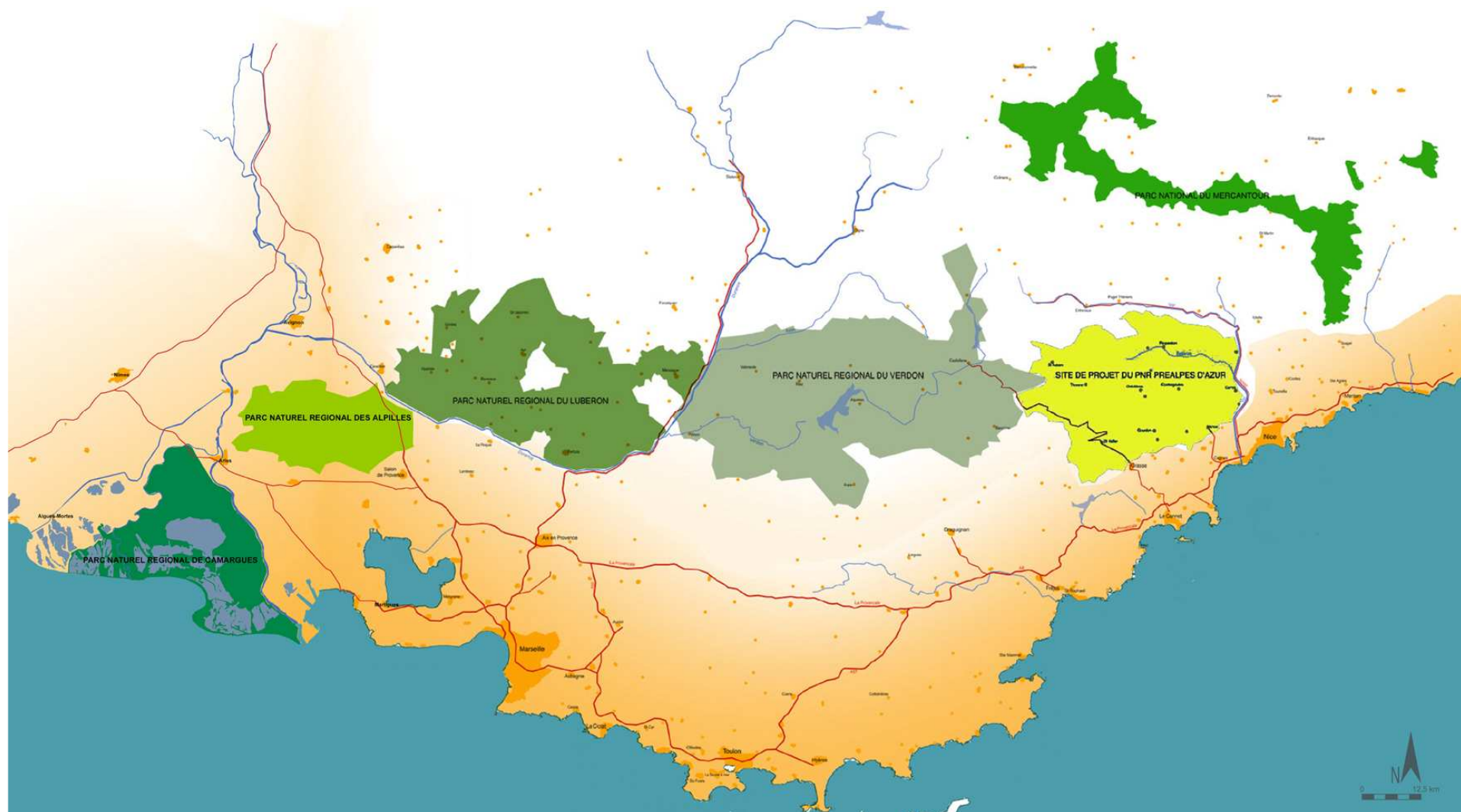
Ailleurs...



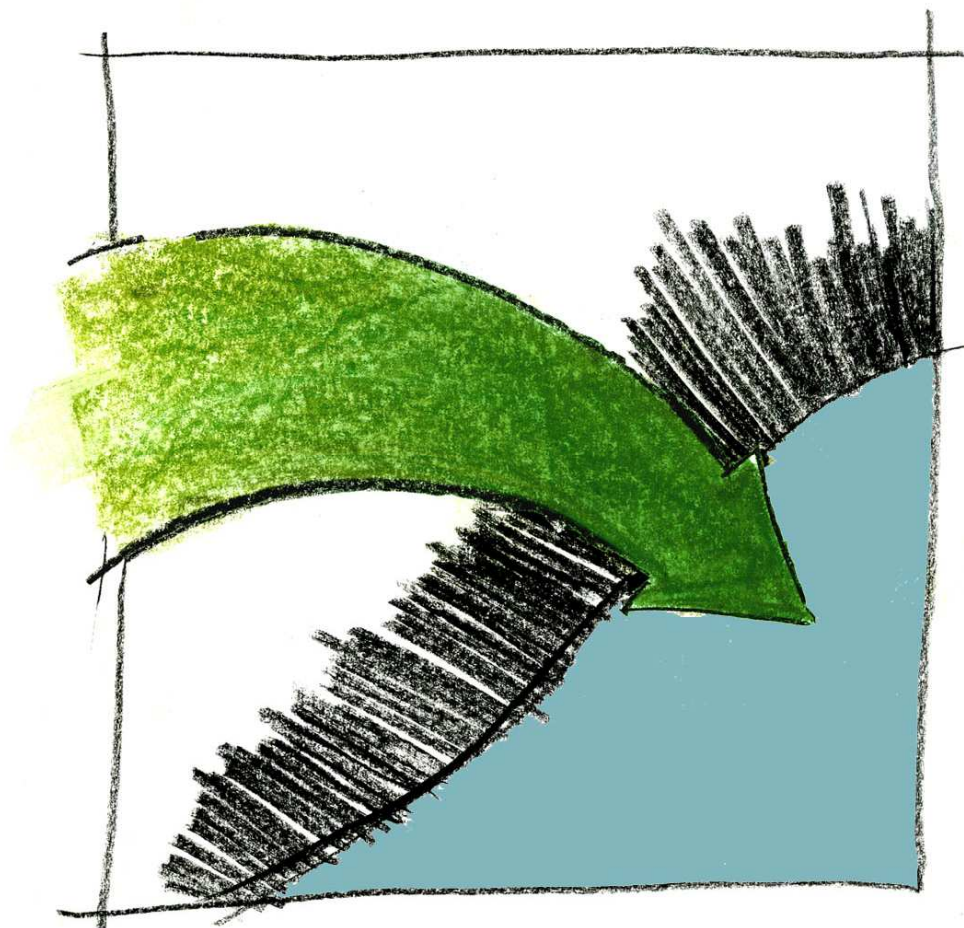
Le PNU (Parc Naturel Urbain)



Deux logiques parallèles



Le Parc des Pré- Alpes rencontre la côte d'Azur



Un potentiel d'espace face à un territoire saturé



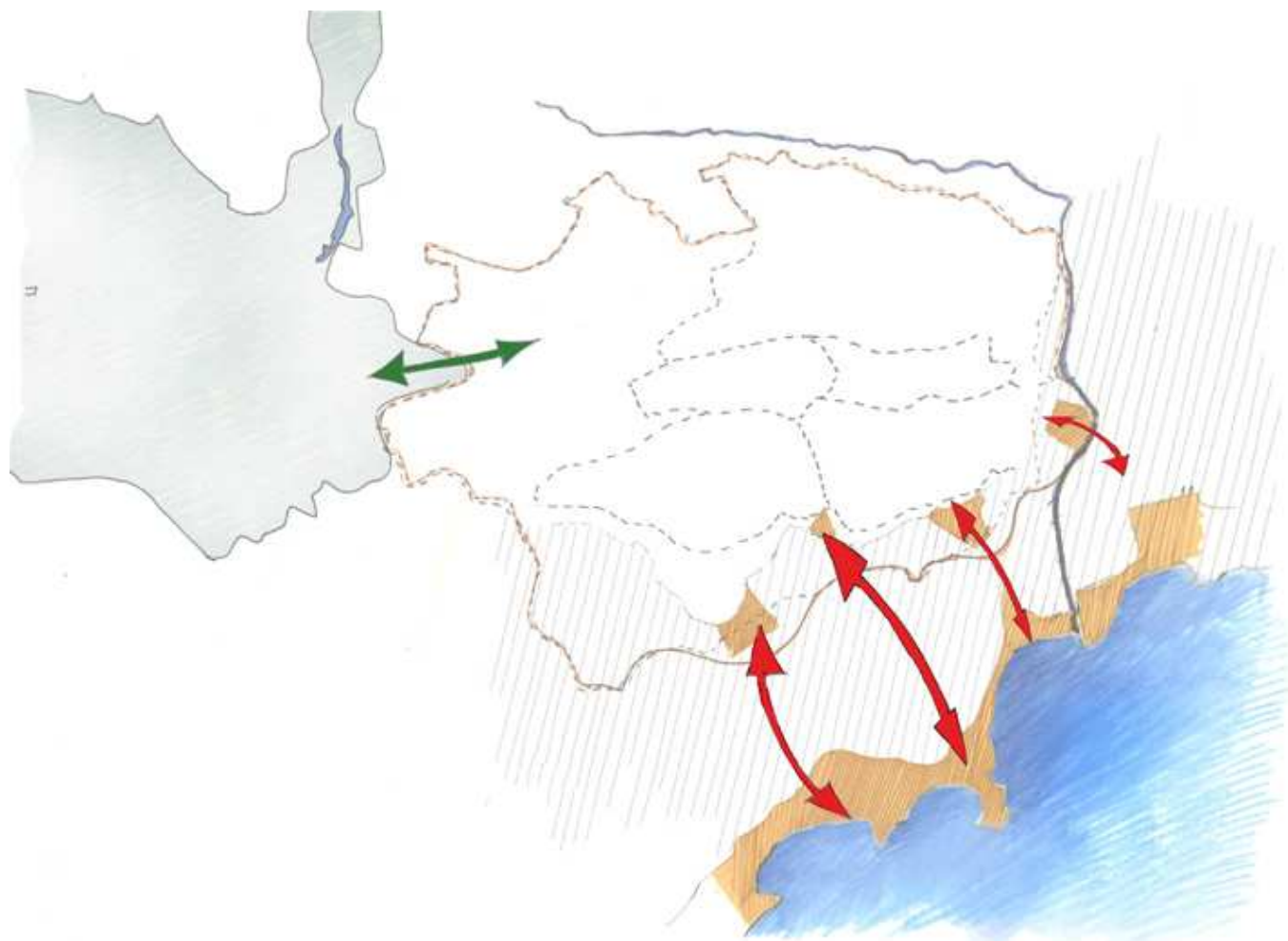
Transformer l'arrière-côte en avant-PNR



Des PNR en contrepoids de la côte

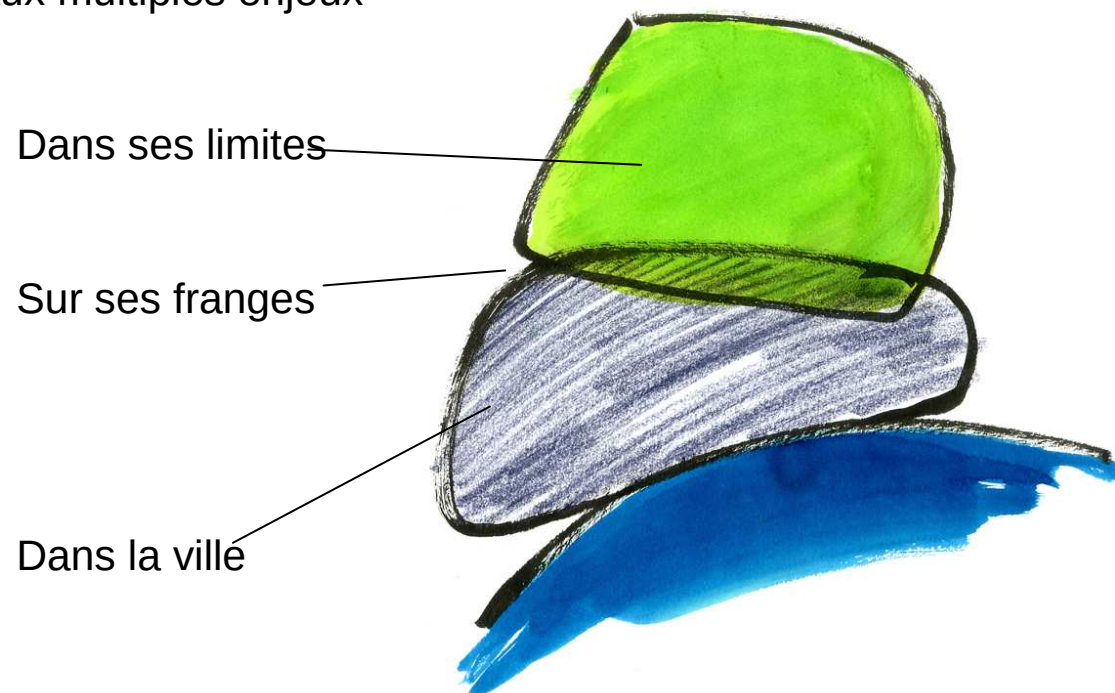


Faciliter les échanges entre la ville et le PNR

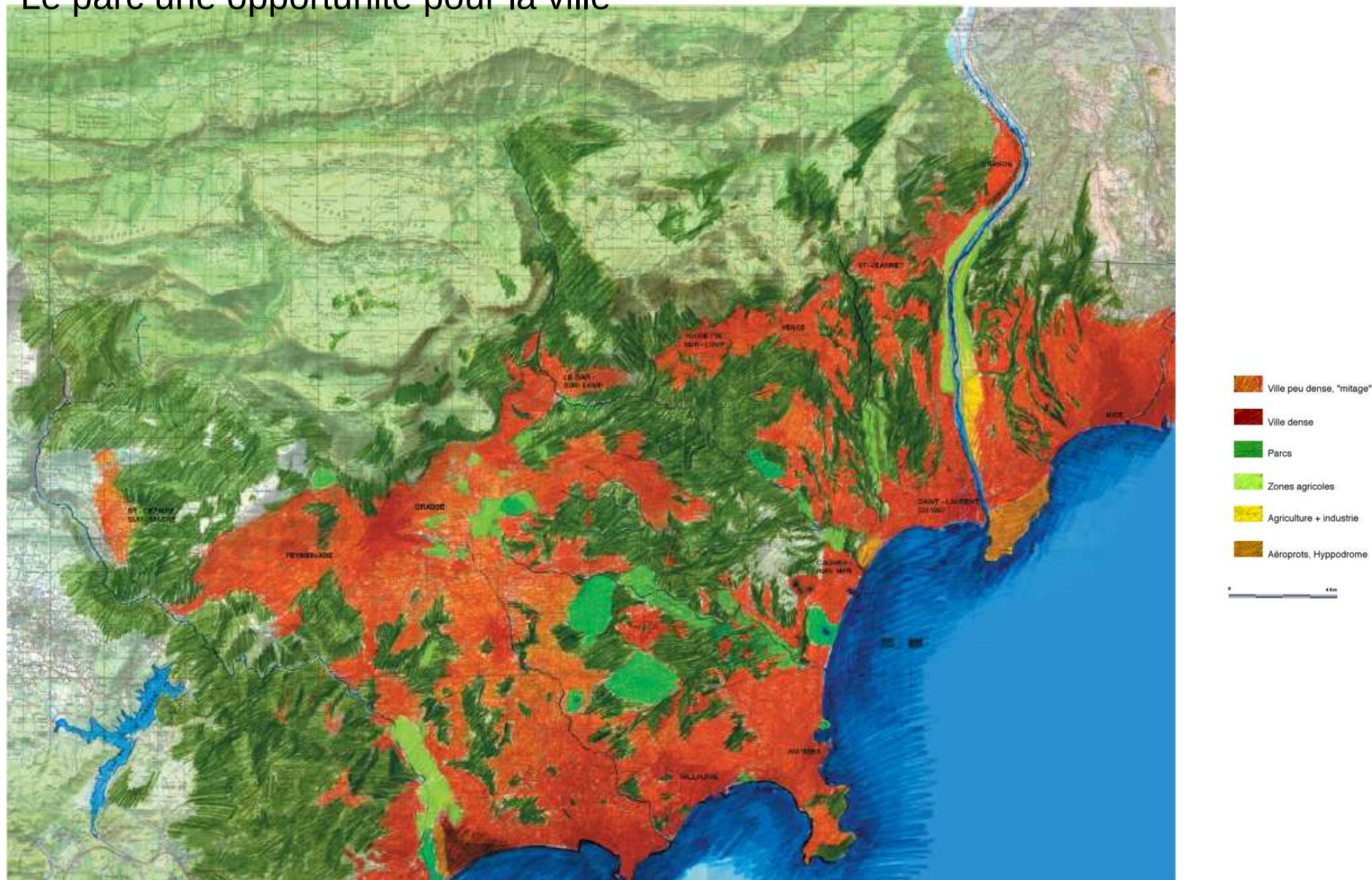


Des besoins réciproques

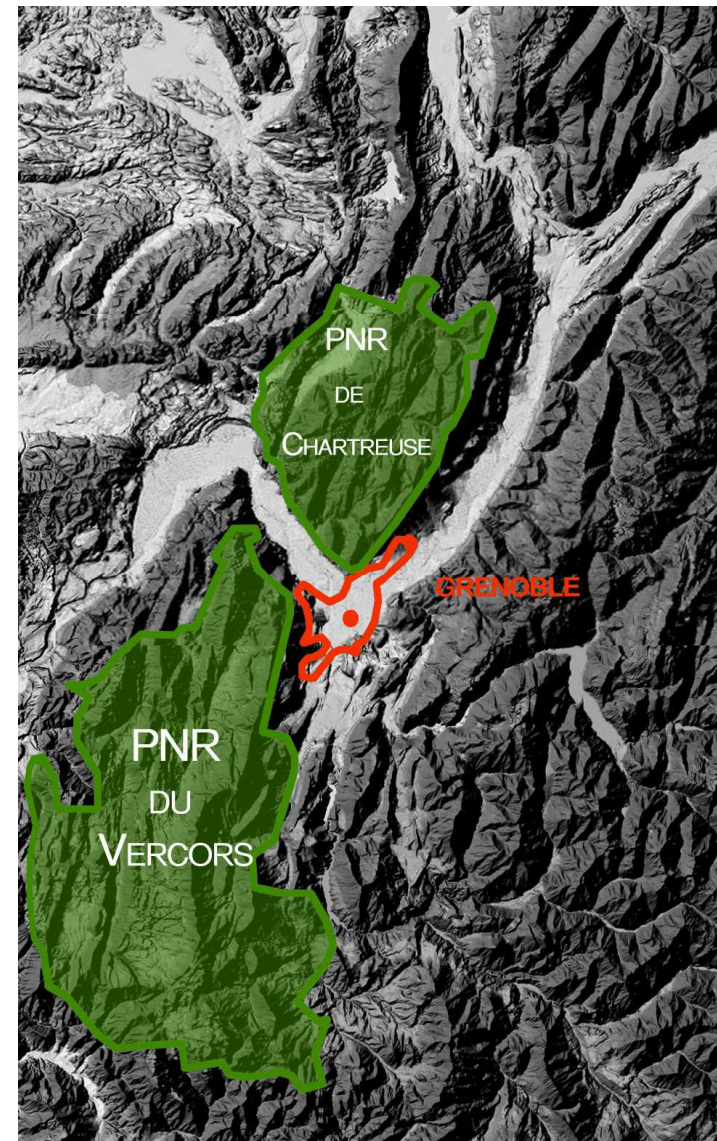
Le parc, un projet aux multiples enjeux



Le parc une opportunité pour la ville



L'exemple de Grenoble: entre Vercors et Chartreuse



L'exemple du Parc de Collserola à Barcelone



L'exemple du Parc de Tijuca à Rio de Janeiro



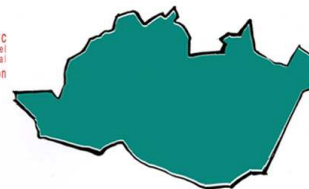
Parc Naturel Régional de CAMARGUE



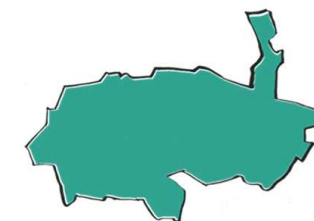
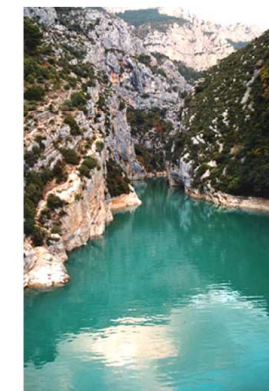
Parc Naturel Régional des ALPILLES



Parc Naturel Régional du LUBERON



Parc Naturel Régional du VERDON



Le Parc des ressources





PARC AGRICOLE DE LLOBREGAT, REGION DE BARCELONE

- Conseil plénier
- Commission exécutive
- Conseil agricole (experts)

Réseau d'hôtels et de restaurants qui travaillent avec les agriculteurs et proposent leurs produits.

Activités d'informations, d'accueil du public, de communications.

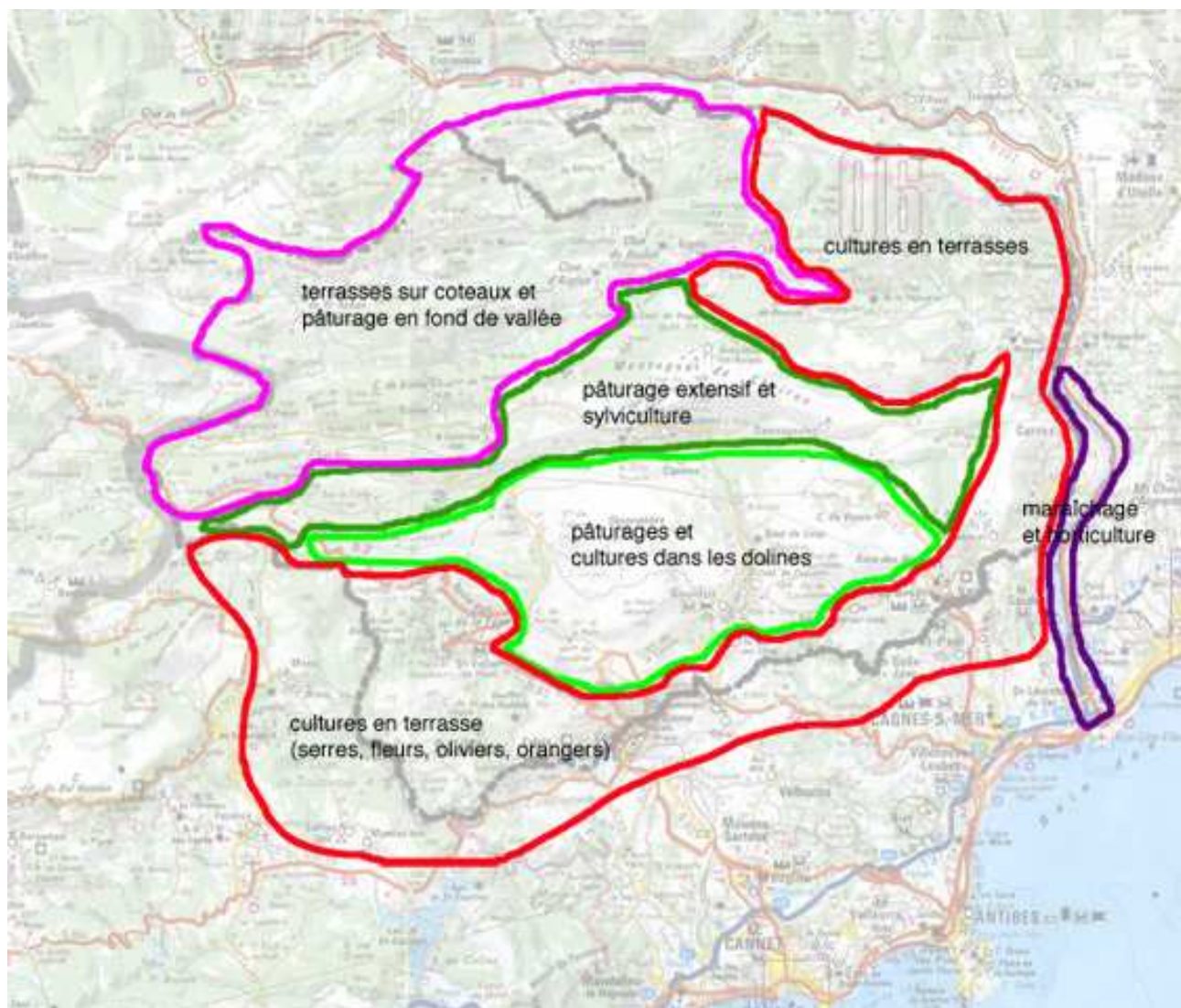
Réseau de routes et sentiers pour visiter le parc



Identifier les ressources



L'agriculture, un potentiel pour les hommes et pour le paysage

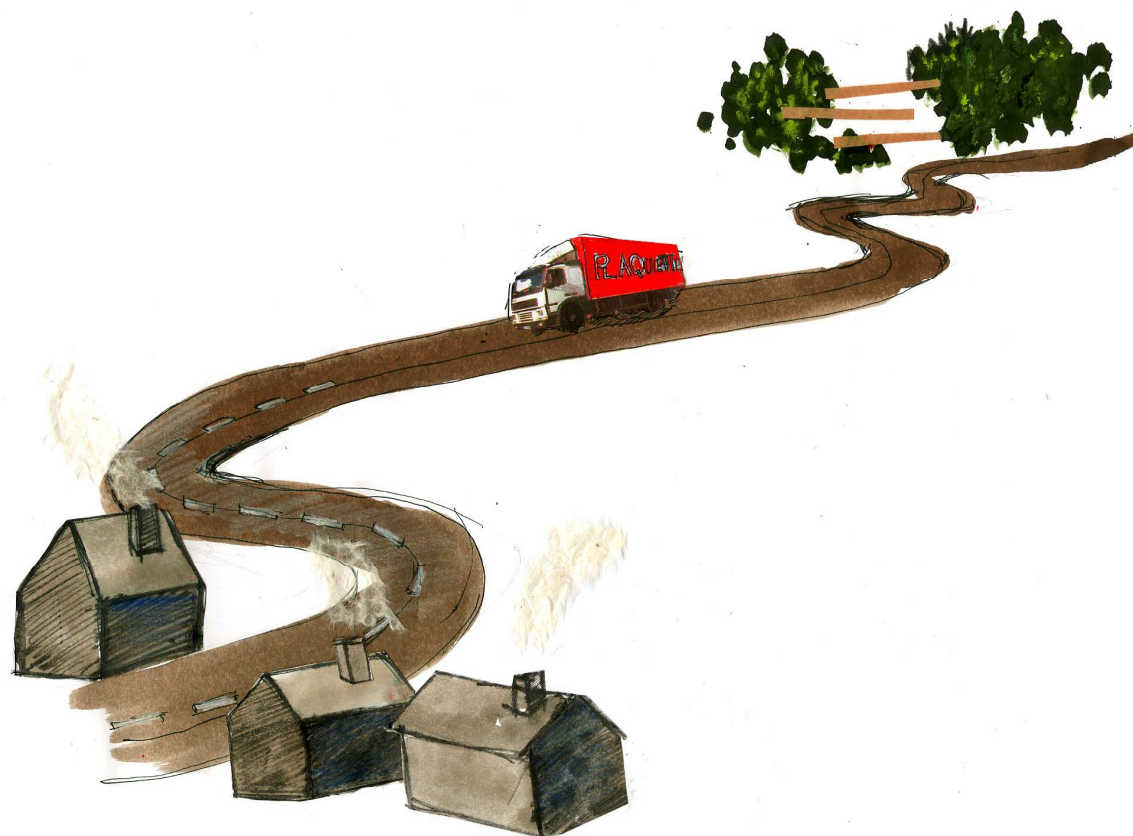


L'agriculture comme gestionnaire du territoire





La filière bois, dynamiques économiques et paysagères



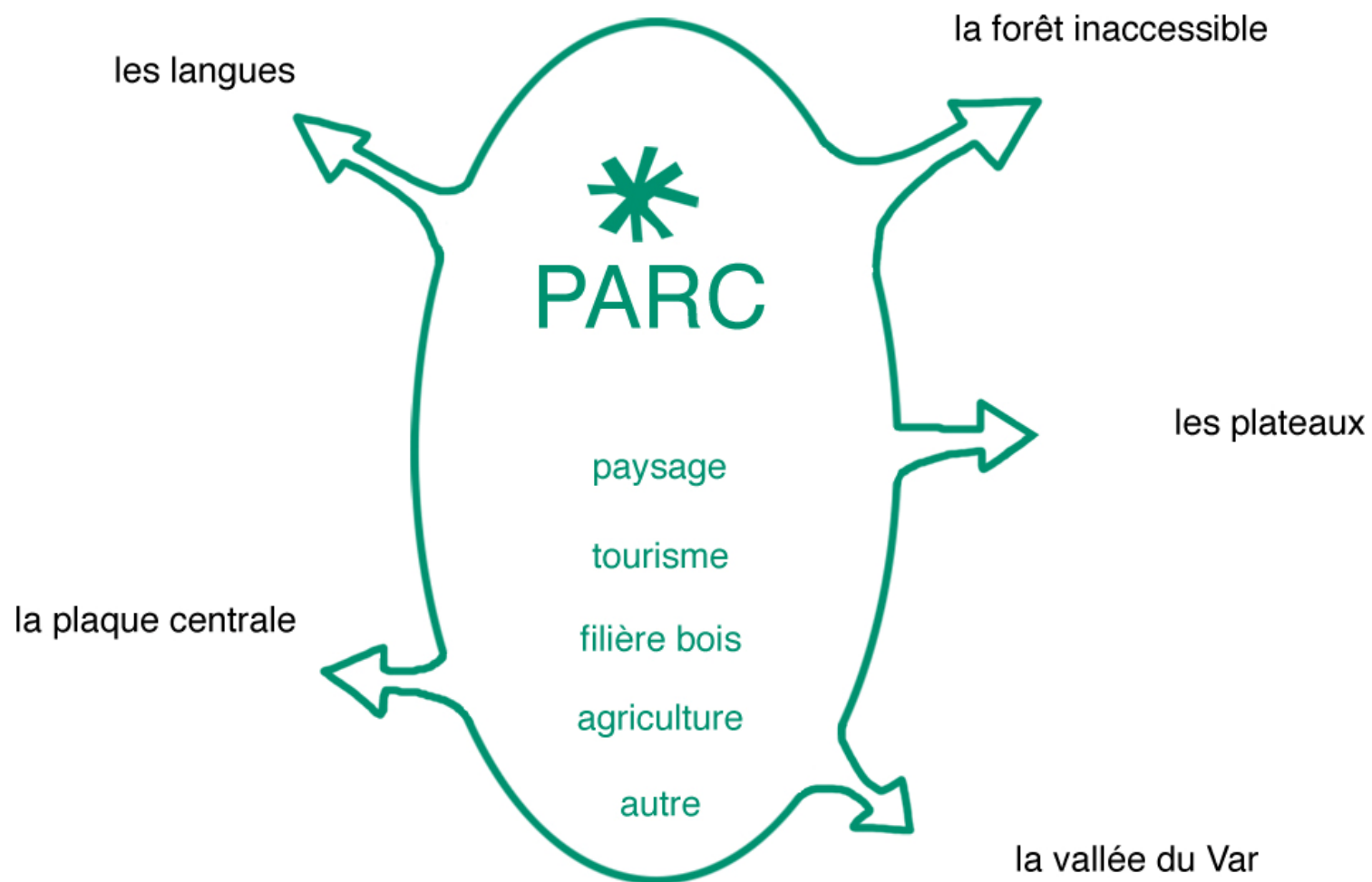
Le tourisme comme outil de projet



Organisation de la structure du PNR

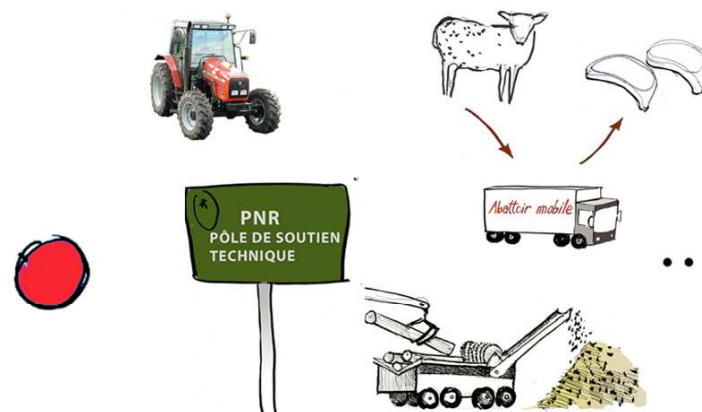


Compétences et organisation du parc

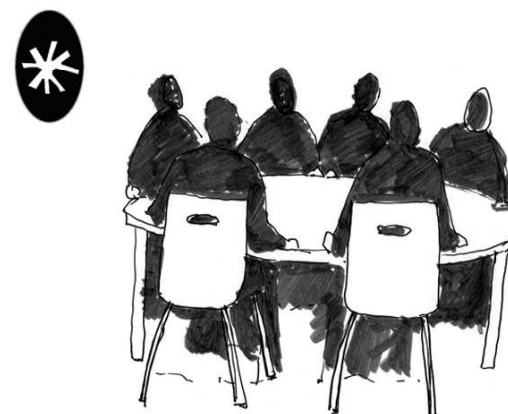


- L'APPUI
- L'AVANT-PAYS
- LES BALCONS
- LA FORÊT INNACCESSIBLE
- LES LANGUES
- LA PLAQUE CENTRALE
- LES PLATEAUX KARSTIQUES
- LA VALLÉE DU VAR

Mise à disposition de moyens techniques



Maîtrise d'ouvrage et assistance à maîtrise d'ouvrage





UN PROJET URBAIN MAÎTRISÉ

ANIMER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

Nous proposons que l'animation des conseils d'entités soit assuré par un paysagiste.

Le paysagiste

- pourra faire le lien entre le projet pour le massif et le projet local
- sera à même d'évaluer rapidement l'impact d'une décision dans une entité.

ETABLIR DES DOCUMENTS D'URBANISME

Etant donné que peu de communes possèdent un document d'urbanisme, le parc doit les inciter à ce doter de ces documents.

A cet effet, il doit mettre à disposition les personnes aux compétences nécessaires (urbaniste, architecte, paysagiste...) pour établir ces études (cartes communales au minimum, voire PLU).

PARTICIPER AUX PROJETS URBAINS DES PORTES

Le projet propose de transformer les villes "verrous" en villes-portes. Cependant, le parc doit être en mesure de faire valoir son point de vue lors du renouvellement des documents d'urbanisme et de l'établissement d'un nouveau projet urbain au niveau des portes.

INITIER DES PROJETS DE TERRITOIRE AVEC LA VILLE

Pour aller à l'encontre de son isolement par rapport à la ville, le Parc doit constituer une réelle force de propositions.

Le Parc doit engager des projets avec les communes et les intercommunalités de la côte. On peut imaginer la création d'un syndicat de gestion d'une rivière, l'établissement d'une circulation douce menant au parc...

PROSPECTION

En parallèle d'une activité de gestion au quotidien, le Parc doit mener des études pour son développement futur. Cette mission de prospection ne doit pas s'arrêter une fois la charte adoptée.

Face à de nouvelles dispositions juridiques, une modification de la PAC, le parc doit être en mesure de réagir et d'aider les acteurs du territoire (agriculteurs, chasseurs, forestiers, etc...).



Partenaires



Le parc s'appuie sur sa compétence paysage pour animer les réunions de concertations dans les différents conseils d'entités.



Partenaires



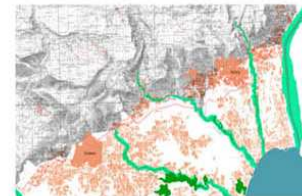
Pour établir les documents d'urbanisme, le PNR peut s'appuyer sur le CAUE (essentiellement constitué d'architectes). Il peut aussi s'appuyer sur la SAFER pour l'étude du foncier.



Partenaires



Pour accompagner les projets sur les portes, le PNR doit dès sa création entamer des relations régulières avec les collectivités locales limitrophes et notamment les communautés de communes, véritables outils opérationnels.



Partenaires



Pour lancer les projets inter-communaux, le PNR doit s'appuyer sur la politique volontariste du Conseil Général en matière de déplacements et saisir l'opportunité que constitue le réseau hydrographique. Il doit donc entamer une collaboration régulière avec l'agence de l'eau Rhône-méditerranée.



Partenaires



La prospection nécessaire peut se faire en collaboration avec les autres PNR, et ainsi faire un partage d'expériences régulier.



UN PROJET AGRICOLE

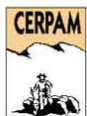
EXPERTISE AGRICOLE

Chaque entité doit se doter d'un projet agricole propre. Ces projets doivent se faire en concertation avec les agriculteurs et des experts agricoles. Cette expertise aura pour mission d'analyser les différents types d'agricultures en place et de proposer des projets en adéquation avec les objectifs négociés par entité.

L'objectif est de prouver qu'une agriculture rentable a sa place dans le massif.



Partenaires



Un projet agricole doit être réfléchi avec des partenaires qualifiés. Le CERPAM (centre d'étude spécialisé dans le pastoralisme méditerranéen) est un acteur essentiel car le territoire est très pastoral. La chambre d'agriculture peut être utile pour sa vision large des différentes agricultures. Le parc peut aussi s'entourer du conseil de personnes qualifiées.

GESTION DU FONCIER

Une nouvelle gestion du foncier agricole est nécessaire. Soit les terres sont trop morcelées et donc difficiles à exploiter, soit trop chères.

Deux types d'opérations sont à entreprendre

- le rachat de terres par la collectivité dans les zones sous pression urbaine
- le regroupement de propriétaires et d'exploitations dans les zones où le foncier est éparpillé. Ce regroupement peut prendre la forme d'AFP (Association foncière pastorale).



Partenaires



Un projet agricole peut se mettre en place sans repenser la manière de gérer le foncier et la SAFER est donc un partenaire approprié. La chambre d'agriculture permet de mener une réflexion sur l'avenir et particulièrement sur la gestion du foncier.

EXPLOITATION

L'exploitation est souvent difficile dans ce territoire montagneux (pentes abruptes, routes de petit gabarit, exploitations de petite taille). Les collectivités locales se doivent donc d'aider les agriculteurs à se maintenir.

Plusieurs actions peuvent être menées et/ou aidées par l'achat d'un matériel adapté ou par exemple par la remise en état des terrasses pour des cultures à forte valeur ajoutée (fleurs...).



Partenaires



Aider les exploitants à subvenir à leurs besoins spécifiques liés à l'agriculture de montagne (Conseil Général). Accompagner les agriculteurs pour faire évoluer leur exploitation (ADASEA : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures et des Exploitations Agricoles). Aider les jeunes à s'installer (Jeunes Agriculteurs de PACA)

VENTE DE LA PRODUCTION

La plupart des exploitations disposent de circuits de distribution indépendants les uns des autres.

Le PNR doit permettre la création de réseaux de distribution communs, en favorisant les filières courtes et en mettant directement en relation producteurs et consommateurs.

Cette stratégie permettra d'augmenter les débouchés pour les agriculteurs du massif et de valoriser leur production (aspect financier et image de marque)



Partenaires



Il faut imaginer une nouvelle manière d'écouler la production agricole. Les AMAP sont un bon exemple.

DIVERSIFICATION

La diversification semble être une bonne manière d'assurer un revenu complémentaire aux agriculteurs. Des initiatives existent déjà sur le massif.

Cependant le potentiel de développement très important n'est pas exploité.

La diversification agricole a aussi pour but de créer un lien étroit entre agriculteurs et urbains vivant à proximité.

La solidarité ville / parc trouvera ici une concrétisation



Partenaires



La diversification permet de trouver de nouveaux débouchés pour compléter des revenus faibles. L'agro tourisme aide à cette diversification (Bienvenue à la ferme...). L'agriculture biologique est aussi un mode de diversification possible.



UN PROJET FORESTIER

EXPERTISE SYLVICOLE

Chaque entité doit se munir d'un projet sylvicole adapté. L'établissement de ce projet doit se faire en concertation avec les propriétaires et les experts.

Le résultat de cette expertise se traduira notamment par la création d'un PSG (Plan simple de gestion).

L'objectif est de prouver que l'exploitation de la forêt
- peut-être améliorée,
- être plus rentable
- est possible sur des parcelles difficiles.



Partenaires



Le projet forestier sur le massif doit se faire en collaboration avec l'ONF (forêt publique) et avec le CRPF (forêt privée: 70% de la surface forestière). Provence Forêt pourrait également être très précieuse pour le projet forestier de part sa connaissance de la forêt méditerranéenne.

GESTION DU FONCIER

La gestion du foncier se traduit par le regroupement des propriétaires dans des groupements forestiers et par l'échange de parcelles pour rationaliser l'exploitation.

Il s'agit de rationaliser un foncier très morcelé pour permettre une gestion et une exploitation optimale des forêts.



Partenaires



La nouvelle répartition des parcelles forestières doit se faire avec les mêmes acteurs que pour le projet lui-même.

EXPLOITATION - PRODUCTION

Etant donné la situation souvent difficile des terrains forestiers, l'assistance technique et financière des propriétaires est nécessaire.

L'objectif est d'exploiter des parcelles qui ne l'auraient pas été sans assistance publique.

L'exploitation de ces parcelles permettra de conserver / retrouver des paysages ouverts.



Partenaires



L'aide doit venir des collectivités locales comme le Conseil Général qui a une politique de redynamisation de l'exploitation forestière. L'assistance d'experts comme Provence Forêt pourra améliorer les modes d'exploitation.

TRANSPORT

La plupart des terrains sylvicoles sont soit éloignés des routes, soit le long d'un réseau routier de petit gabarit.

Le PNR devra permettre de mutualiser des moyens de transports adaptés à ces routes ou à cet environnement (hélicoptère par ex.)

L'objectif est d'empêcher que le réseau routier de petit gabarit soit un obstacle à l'exploitation forestière.



Partenaires



Pour le transport, le problème est financier et technique. L'aspect financier est aujourd'hui largement pris en charge par le Conseil Général. La mise en œuvre de techniques particulières nécessitant une assistance peut être assurée par Provence Forêt.

TRANSFORMATION - ECOULEMENT

Le PNR doit permettre d'assurer l'écoulement de la production sylvicole en s'intégrant à des politiques déjà mises en place ou en favorisant la mise en place de nouvelles filières (bois de construction, trituration locale...).

Le PNR pourra par exemple acquérir et mettre en place des stations mobiles de production de plaquette. Il doit favoriser la construction bois

L'objectif est d'avoir une activité bois rentable et source d'emploi



Partenaires



La mise en place de nouvelles filières pour le bois revient largement au parc. Cependant, le Conseil Général peut aider par sa politique de mise en place systématique de chaufferies à bois dans ses locaux.



UN PROJET TOURISTIQUE

DES AILLEURS - DES TOURISMES

Une politique touristique doit être établie pour l'ensemble du parc. L'offre doit être différente en fonction de l'entité concernée. Il faut proposer autant de modèles de tourisme que d'entités, avec un souci de complémentarité entre les offres.

LE TOURISME AGRICOLE

Ce territoire a un caractère très agricole. La politique touristique du parc doit s'orienter vers cette option. Il existe déjà un peu de tourisme agricole à développer.

Un logo permettra aux agriculteurs de mettre en avant leurs activités touristiques.

La chasse doit être incluse dans le tourisme agricole.

UNE ROUTE DU MASSIF

Une route à thème pourrait être l'occasion de faire venir dans le massif les touristes qui se concentrent sur la côte. Censée agir comme un guide, elle prendra naissance sur le littoral avant d'entrer dans le massif et de traverser un maximum d'entités. Elle viendra en complément de la Route Napoléon qui longe le territoire du parc et des routes du Conseil Général orientées vers l'Italie.

DES PARCOURS PEDESTRES

Les parcours pédestres doivent trouver un nouvel essor. Autour de l'armature que constituent les GR, il faut imaginer de nouveaux itinéraires fléchés qui ne s'arrêteront pas aux limites du parc. Ils s'étendraient dans les territoires périphériques faisant du parc le centre d'un réseau de chemins.

DES POINTS FORTS

En développant les réseaux touristiques (routiers et pédestres), il faut établir des points attractifs dans le territoire et facilement identifiables. Par exemple: Gillette à la confluence du Var et de l'Esteron, Coursegoules et ses terrasses, Gars avec ses sources pourraient former des points forts à l'intérieur du territoire.



Partenaires



L'offre devra être organisée en collaboration avec les organismes actuels en charge du tourisme. Le SITALPA est aujourd'hui le plus important d'entre eux. Le SIVU devra aussi être associé à cette réflexion.

Partenaires



La réflexion sur l'agro-tourisme pourra se faire avec les structures déjà existantes: Bienvenue à la Ferme, Accueil Paysan et Agrivacances par exemple.

L'échange avec d'autres PNR permettra d'ajuster au mieux l'offre.

Partenaires



La route du massif devra s'intégrer à la politique départementale des 3 routes à thèmes déjà existantes.

Partenaires



Le nouveau réseau de sentiers pédestres devra être pensé avec les services touristiques et nature du Conseil Général qui gèrent en grande partie les axes de randonnée dans le département. L'aide de la Fédération Française de Randonnée Pédestre permettra d'ajuster au mieux le nouveau réseau.

Partenaires



Un outil de communication permet d'indiquer et de mettre en avant les points attractifs. Le tourisme permet de remettre en état un patrimoine rural souvent dégradé avec des associations comme l'APARE ou encore Rempart.



UN PROJET DE COMMUNICATION

ASSURER LA VISIBILITE DU PARC A L'EXTERIEUR

Assurer la visibilité du parc à l'extérieur, c'est non seulement être présent au niveau des portes (points d'accueil, dispositifs urbains incitant à monter), mais aussi relayer une image positive et avec un message clair, qui pourrait notamment s'appuyer sur la notion de "Pays des Ailleurs" mais aussi sur l'aspect agricole du territoire.

Partenaires

Pour assurer sa visibilité à l'extérieur de ses limites, le parc devra s'appuyer sur les grandes collectivités locales que sont la région mais aussi le département. Par ailleurs, l'association nationale des PNR lui permettra aussi d'avoir un relais au niveau national.



PROMOUVOIR LE PARC DANS SON TERRITOIRE

Promouvoir le parc à l'intérieur de lui-même, c'est mettre en avant sa propre production, ses propres qualités. Ainsi, nous proposons la mise en place d'un logo ou d'un label. Il sera l'assurance d'un très bon niveau de qualité, mais également de la provenance locale. Ce label s'appliquera tant aux produits agricoles qu'aux services comme le logement ou l'accueil à la ferme.

Partenaires

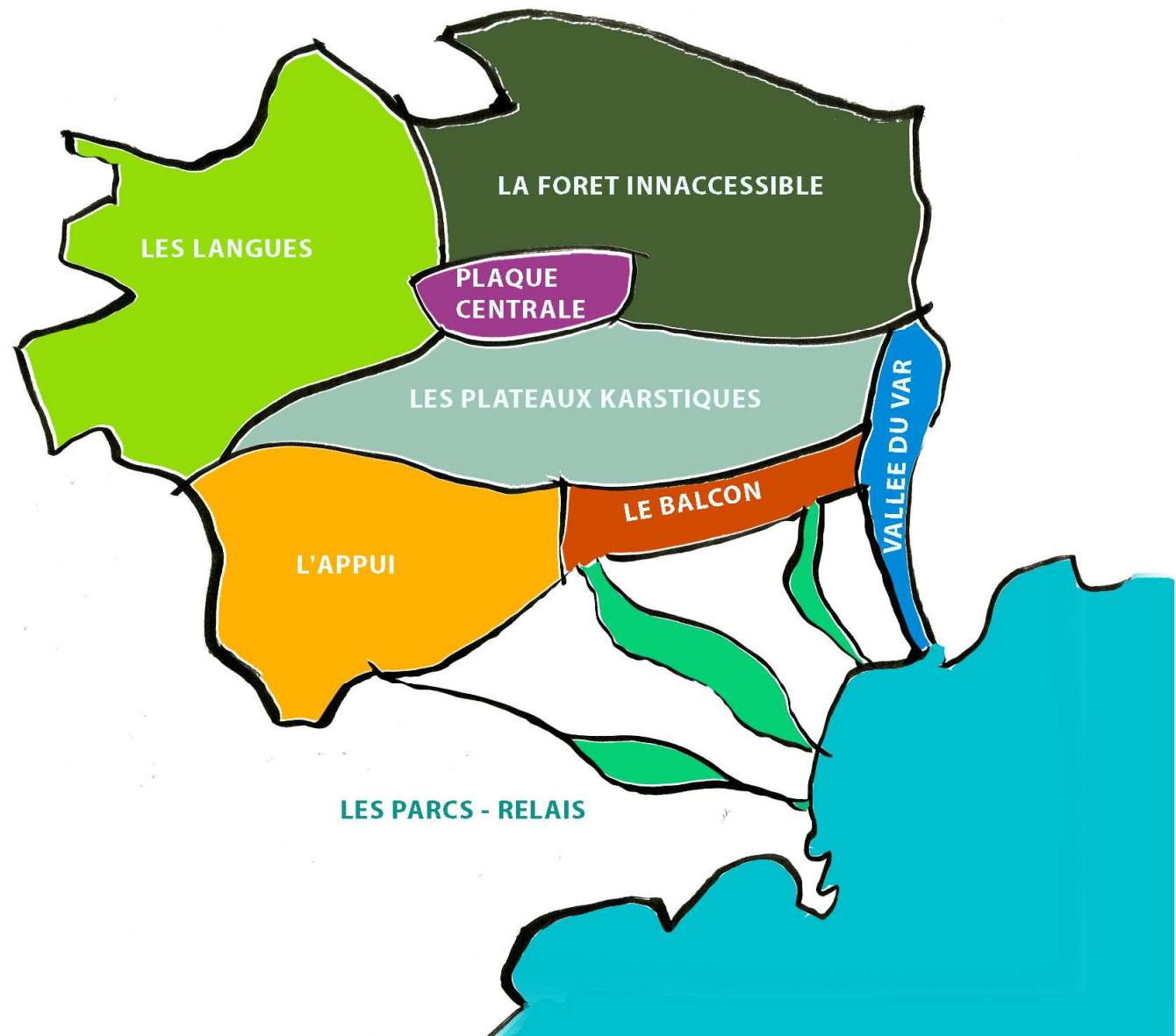
Pour assurer sa promotion à l'intérieur de ses limites, le label est une bonne manière d'y parvenir. D'autres organismes ayant une expérience des labels devront être associés. Outre l'association nationale des parcs, l'INAO qui gère plusieurs labels dont les AOC pourra être une bonne source d'informations.



Une gestion à l'échelle des entités



Huit entités, huit projets





COMMUNES

Cabris	Saint Cézaire
Escagnoles	Spéracédès
Saint Vallier de Thiey	

FICHE D'IDENTITÉ

- plateau et avancée dans l'avant pays
- rebord: villages et leurs extensions
- arrière: couvert de maquis
- "paysage jardiné", propriétaires privés entretiennent leur jardin comme de petites surfaces agricoles (oliveraies)
- privatisation de tout l'espace
- les propriétaires privés gèrent leur parcelle dans la nostalgie et l'image d'un paysage typique
- les habitants sont attirés par cette entité qui offre un autre mode de vie que celui de la métropole
- 31% de résidences secondaires
- 33% de SAU du territoire

ENJEUX ET OBJECTIFS

- cette entité est un lien de transition entre le parc et l'avant pays, elle est une des vitrines du PNR
- conserver l'espace jardiné
- conserver la vue dégagée sur le coteau
- population nombreuse et donc fort potentiel de consommateurs
- offrir la qualité de vie d'un arrière pays
- lieu stratégique de débouchés pour les produits du PNR
- promouvoir les qualités rurales face à la pression de la ville
- porter une attention particulière à l'espace public

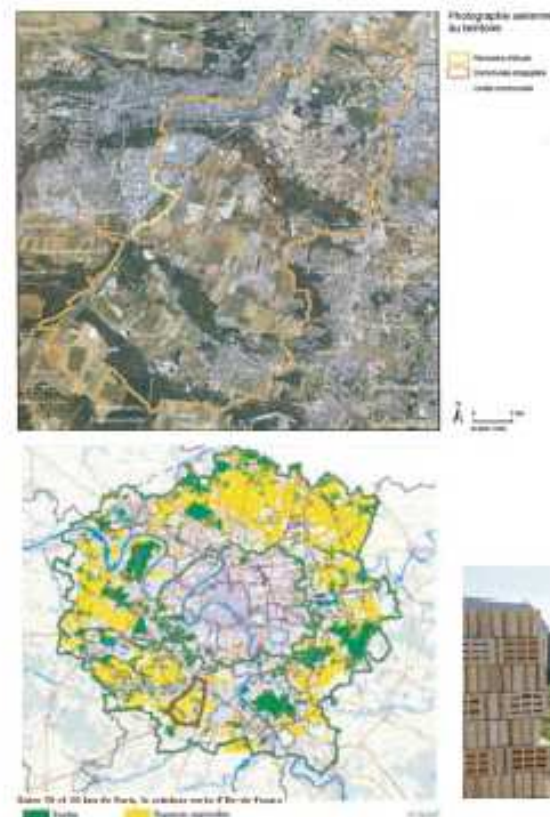
RECOMMANDATIONS

- développer l'accès aux produits du parc de proximité (exemples:
PVC: points de vente collectifs type coopérative,
AMAPP: association pour le maintien de l'agriculture paysanne de proximité...)
- respecter les caractéristiques locales de construction, implantation, matériaux et proportions pour conserver la vue sur le coteau
- risques d'incendies forts et à contrecarrer. Favoriser l'activité agricole ou mettre en place des pâtures sur les terrasses enfrichées
- éviter les clôtures opaques qui empêchent la lecture de cette entité jardinée

EXEMPLE DE PARTENAIRES



EXEMPLES Association du Triangle Vert



Créée en 2003, l'Association du Triangle Vert regroupe cinq communes maraîchères du sud du département de l'Essonne, soumises à une très forte pression urbaine. Le Triangle Vert ne se substitue pas aux communes, mais les fédère autour d'un projet commun, que chacune met en œuvre sur son territoire. Ce projet permet de maintenir une continuité entre les vastes espaces agricoles du sud de la région parisienne et cette aire d'agriculture urbaine.

Source: Association Le Triangle Vert



COMMUNES

Bar sur Loup	Tourette
Grasse	Vence
Saint Jeannet	

FICHE D'IDENTITÉ

- coteaux dominants la côte d'azur
- fort mitage du coteau tourné vers le sud et la vue sur la côte
- prédominance des parcelles privées
- peu d'agriculture (serres, cultures en terrasse, maraîchage)
- routes très encombrées
- 11% de SAU du territoire
- agriculture de luxe (fleurs à parfum)
- plus de lien évident entre cette entité et l'arrière pays (disparition de l'agriculture, augmentation des constructions privées)
- villes très attractives et jouissant d'une image forte
- entité en interface entre la côte et l'arrière-pays

ENJEUX ET OBJECTIFS

- faire de cette entité une vitrine pour le PNR
- faire des villes verrous (Grasse, Vence, Tourette) des villes portes
- revaloriser l'agriculture en terrasses pour recréer le lien entre le PNR et l'avant pays
- conserver des vues sur la côte et le Parc
- gérer la transition entre l'avant pays et le Parc pour que le Parc devienne une deuxième façade

RECOMMANDATIONS

- maîtriser les constructions
- respecter les caractéristiques locales de construction, implantation, matériaux et proportions
- pour l'agriculture : favoriser la filière courte, la qualité, la proximité et la diversification
- entretenir les bas cotés de la route et les points de vue
- travailler sur les cheminements et la façon d'arriver dans le PNR (routes, rues, traversée des villes...). Travail urbain sur la composition des villes et l'image qu'elles portent

EXEMPLE DE PARTENAIRES



EXEMPLE Association Terres d'Arrée "Bro an Are"



Créée en 1994, l'Association Terres d'Arrée "Bro an Are" est issue de la volonté d'agriculteurs et d'artisans désireux de valoriser autrement leurs produits.

Les objectifs de l'association sont:

- promouvoir et pratiquer une agriculture durable
- soutenir l'emploi et le développement local en s'inscrivant dans une démarche d'économie solidaire et en contribuant au maintien de paysans dans les campagnes
- offrir des produits sains, de saison et de qualité aux consommateurs
- informer le consommateur sur les pratiques des producteurs

Source: Terres d'Arrée "Bro an Are"



COMMUNES

Andon	Saint-Auban
Briançonnet	Seranon
Caille	Valderoure
Gars	

FICHE D'IDENTITÉ

- fond de vallée agricole
- agriculture diversifiée (pâturage, culture en terrasse, maraîchage)
- Dynamique agricole forte : 33% de SAU du territoire
- villages compacts en pied de coteau avec début de mitage
- mitage de la plaine agricole
- atouts = agriculture et sylviculture en terrain accessible
- 31% de résidence secondaires

ENJEUX ET OBJECTIFS

- conforter ce pôle agricole pour le PNR
- maintenir l'intégrité des terres agricoles
- valoriser la sylviculture de futaies
- maintenir les villages regroupés
- diversifier l'agriculture

RECOMMANDATIONS

- éviter le mitage en se dotant de documents d'urbanisme, en faisant appel au CAUE, au paysagiste, au conseil de la DDE
- respecter les caractéristiques locales de construction, implantation, matériaux et proportions
- pour l'agriculture : favoriser la filière courte, la qualité, la proximité et la diversification
- établir un plan de gestion sylvicole dans un but paysager
- veiller à l'entretien des chemins et proposer des gîtes d'étape

PARTENAIRES



EXEMPLES

Le Club Vosgien - Faire découvrir les Vosges par la randonnée

Signalisation du Club Vosgien

Le jalonnement des sentiers consiste en marques de peinture et en plaquettes sur les rochers, les arbres, les murs, les poteaux. Leur fréquence est fonction du terrain. Les jalons figurent de place en place et sont complétés par des panneaux directionnels. Le balisage du GR 53/S est assuré, de Wissembourg au Ballon d'Alsace, par un rectangle rouge. Les autres GR du Massif vosgien font l'objet d'un balisage sous forme de rectangles unicolores. Les autres itinéraires sont balisés selon la nomenclature des signes

Les signes

- Rectangle (GR)
- Triangle
- Losange
- Croix
- Disque
- Chevalet
- Trait vertical
- Rectangle bicoloré
- Anneau

Les couleurs

- Rouge
- Jaune
- Bleu
- Vert

Panneau (lieu et direction)

LINDENKOPF	ALT. 512
R. WINDSTEIN	0x30
OBERSTEINBACH	1x30



réseau achetés et entretenus par le Club Vosgien

Le club Vosgien est une association créée en 1872. Elle a pour but de promouvoir le développement du tourisme pédestre et autres activités de pleine nature. Elle étudie l'aménagement, la signalisation et l'entretien bénévole de 16 500 km d'itinéraires pédestres.

La Fédération du Club Vosgien est la référence pour la randonnée dans les 7 départements de l'Est de la France. Outre la randonnée, le Club Vosgien est aussi actif dans le milieu de l'escalade, du ski, de la raquette, de la marche d'orientation, des sorties VTT et de la formation de guides de randonnée pédestre.



LA PLAQUE CENTRALE



COMMUNES

Gréolières
Thorenc

FICHE D'IDENTITÉ

- position centrale sur le territoire
- climat montagnard
- station de ski en déclin (problèmes d'enneigement)
- attire une clientèle en provenance de la côte
- seulement deux communes isolées, très faible occupation humaine
- atout = sylviculture et lieu connu des urbains
- vallées suspendues
- accès uniquement par le sud
- dynamique agricole faible : pâturage et sylviculture
- attrait touristique ancien (station de ski et station climatique)

ENJEUX ET OBJECTIFS

- utiliser sa position centrale pour en faire un lieu logistique qui s'adresse à l'ensemble du territoire
- re dynamiser la station de Gréolières les Neiges en proposant d'autres activités que le ski
- ne pas réitérer les mêmes erreurs de constructions (Gréolières)
- éviter l'abandon de la station de Gréolières et mener une réflexion sur l'avenir du bâti

RECOMMANDATIONS

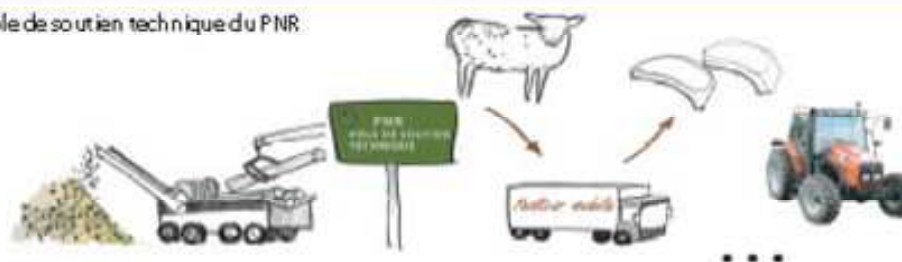
- proposer de nouvelles activités de plein air et revaloriser l'image de Gréolères les neiges en se tournant vers d'autres activités que le ski (randonnées pédestres, équestres, VTT...)
- mettre en valeur le potentiel "nature"
- établir un plan de gestion agricole et sylvicole dans un but paysager
- veiller à l'entretien des chemins de randonnée et proposer des gîtes d'étape
- mettre en place un centre logistique pour le parc (abattoir, scierie, engins, bureau d'informations...)
- faciliter l'accès au centre du PNR

EXEMPLES DE PARTENAIRES



EXEMPLES

Pôle de soutien technique du PNR



Une route de Gréolères à Roquesteron pour conforter la centralité



Font-Romeu - CNEA (Centre Nationale d'entraînement en altitude) - 1967



Créé lorsque le comité olympique a attribué à Mexico l'organisation des Jeux Olympiques. Ce centre permet l'entraînement en altitude. Cette installation confère à Font-Romeu une activité pérenne tout au long de l'année, ne dépendant pas des chûtes de neige.

Source: CNEA



COMMUNES

Bezaudun les Alpes
Carros
Caussols
Cipières
Courmes
Gattières

Gourdon
Grasse
Le Bar-sur-Loup
Le Broc
St-Jeannet
Tourette-sur-Loup
Vence

FICHE D'IDENTITÉ

- élevage extensif avec franges en déprise
- villages dispersés, maisons isolées
- 19% SAU du territoire
- initiatives locales de maraîchage, et de cultures de fleurs aromatiques
- paysage d'exception (dolines, karst affleurant, panoramas sur la côte...)
- paysage minéral avec de grandes ouvertures

ENJEUX ET OBJECTIFS

- trouver une solution aux problèmes d'alimentation en eau
- trouver une solution aux problèmes d'enfrichement
- conserver les vues panoramiques sur la côte
- conserver le caractère grandiose des plateaux (dolines, blocs de calcaires...)
- maintenir l'élevage extensif pour maintenir le paysage ouvert
- maintenir l'équilibre entre espace ouvert et espace fermé

RECOMMANDATIONS

- mettre la priorité sur la filière courte agricole et la diversification
- aider l'élevage pour maintenir ce paysage
- baliser les sentiers et surveiller l'accès des engins à moteur sur les plateaux (quads...)
- organiser la cohabitation touristes / locaux
- limiter les constructions en fonction de la quantité d'eau disponible
- circonscrire des zones de construction
- réfléchir à la récupération des eaux comme potentiel de projet de paysage
- mettre en place des règles de construction et de résidentialisation sur les plateaux

PARTENAIRES



EXEMPLES

Projet pastoral à Gourdon

Engagé en 2004, le projet a porté sur:

- un aspect technique (carte des faciès de végétation, calendrier de pâturage, définition d'équipements et d'aménagements pastoraux...)
- la mise en place d'une concertation entre les différents acteurs et protagonistes concernés (éleveurs, chasseurs, ONF...) pour la valorisation des espaces naturels de la commune.

Source : CERPAM



La mise à disposition pour les éleveurs d'un abattoir mobile permettrait d'abattre sur place les bêtes. La vente pourrait se faire directement aux nombreux consommateurs de l'avant pays.

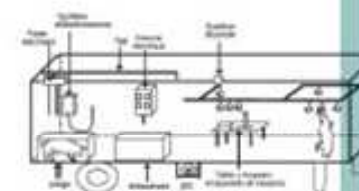


Figure 1 : Schéma de l'abattoir mobile dans une serre temporaire

LA VALLÉE DU VAR



COMMUNES

Carros

Gattières

Le Broc

FICHE D'IDENTITÉ

- vallée industrielle et agricole
- agriculture diversifiée (serres, culture en terrasses, maraîchage)
- dynamique industrielle forte. Vallée sous pression convoitée par la métropole
- urbanisation mitée sur les coteaux, en retrait de la zone inondable
- grandes surfaces agricoles fertiles et mécanisables
- réseau routier rapide qui permet de rejoindre le Nord
- le Var et ses coteaux sont perçus comme une barrière

ENJEUX ET OBJECTIFS

- faire de la vallée une vitrine pour le parc
- rendre ce couloir infranchissable perméable.
Travail sur la desserte et les moyens de transports.
Travail sur l'amoindrissement de la barrière visuelle
- les projets dans la vallée du Var doivent laisser une part à l'agriculture, pour garder le lien ville/PNR
- réhabiliter un lieu de production stratégique pour la région.
Espace plane et fertile exceptionnel à l'échelle de la région. C'est un enjeu fort pour le futur de ce territoire.

RECOMMANDATIONS

- les projets dans la vallée doivent veiller à respecter le lien ville / PNR
- réfléchir sur la qualité de l'espace de la vallée pour attirer vers le PNR. Ponts, digue, coteau, zones d'activités peuvent être des lieux à mettre en scène
- faire de la vallée du Var un pôle agricole local de qualité (produits méditerranéens, cueillette...)
- conserver une mixité entre l'agriculture et l'industrie
- réfléchir à la façon de construire sur les coteaux

EXEMPLES DE PARTENAIRES



EXEMPLE

Etude sur la vallée du Var lancée début 2005 par la CANCA et confiée à Yves Lion (urbaniste)



Cette étude s'est portée sur 2 500 ha situées sur les rives du Var. On y compte encore 460 ha de terres cultivables mais en constante régression.

Cette étude s'est intéressée aux zones agricoles à préserver notamment à Gattière. Il en a découlé une acquisition de terres agricoles et une réflexion a été lancée sur les circuits de distribution courts.

En parallèle, des simulations ont été faites pour densifier les villages perchés sans modifier leur aspect général.

Source: Le Moniteur, numéro 5329, 13/01/06 - Atelier Yves Lion

LA FORET INACCESSIBLE



COMMUNES

Aiglun	Corsegoules	Revest-les-Roches
Amirat	Cuebris	Roquesteron
Ascos	Gilette	Roquesteron-Grasse
Bézaudun-les-A	La Penne	St-Antonin
Bonson	Le Mas	Sallagriffon
Bouyon	Les Ferres	Sigale
Collongues	Les Mujouls	Toudon
Conségudes	Pierrefeu	Tourette-du-Château

FICHE D'IDENTITÉ

- agriculture en forte déprise
- villages en promontoire, mitage en fonction de l'accessibilité
- forte présence de l'habitat secondaire
41,4% de résidences secondaires
- disparition des terrasses
- grande disparité d'implantation et de développement selon les villages
- grande présence de chasseurs
- forêt de reconquête peu gérée
- 21% SAU

ENJEUX ET OBJECTIFS

- conserver la continuité de la bande ouverte entre les villages de la haute vallée de l'Esteron
- éviter le mitage, garder les villages compacts
- valoriser le potentiel sylvicole
- conserver et maintenir les points de vue sur le grand paysage
- développer le potentiel touristique

RECOMMANDATIONS

- mettre en valeur des villages emblématiques comme Coursegoules, Gilette et Roquesteron
- utiliser les opportunités de sites de carrières pour installer les exploitations de bois
- utiliser la proximité de l'eau
- remettre en valeur les restanques de Coursegoules en tant que patrimoine
- favoriser la culture autour des villages pour conserver les terres ouvertes (chasse, maraîchage...)
- travailler sur des documents d'urbanisme

EXEMPLE DE PARTENAIRES



EXEMPLES

Réhabilitation pastorale sur la commune d'Allons
Remise en état d'un ancien pâturage



Commune d'Allons, Alpes de Haute Provence.
Commandé par l'ASGF du Défens sur une surface de 30 ha.
Ce projet de réhabilitation pastorale a vu la coopérative Provence Forêt intervenir pour

- marquer en réserve des bois
- réaliser le cahier des charges des travaux et le suivi des phases de chantier

Les principales actions ont été l'éclaircie pastorale et le broyage mécanique avec pour objectif d'obtenir un pâturage arboré.

Source: Provence Forêt



COMMUNES

La Colle sur Loup
Villeneuve Loubet
Roquefort les Pins
Auribeau/Siagne
Mouans Sartroux
La Roquette/Siagne
Mandelieu la Napoule
Saint Laurent du Var

Le Rouret
Valbonne
Le Cannet
Pegomas
Peymeinade
La Gaude
Saint Paul
Cagnes sur mer

Opio
Biot
Cannes
Vallauris
Mougins
Antibes

FICHE D'IDENTITÉ

- espace urbain dense et continu
- forte concentration d'habitants et de consommateurs
- concentration d'activités
- peu d'espaces "nature"
- réseaux saturés
- cours d'eau liens entre la côte et l'arrière pays
- espaces tournés vers la méditerranée
- littoral très privatisé, peu perceptible et peu praticable

ENJEUX ET OBJECTIFS

- le projet du parc et de l'avant pays doivent être complémentaires
- donner une deuxième façade à cette entité, en l'articulant avec le PNR
- retrouver des espaces de calme, de "nature"
- pérenniser l'agriculture et lui donner plus de poids
- mieux articuler le parc et la côte par des réseaux de transport adaptés
- développer les relations production PNR / consommation ville et loisirs
- développer la communication entre le PNR et cette entité
- travailler sur la traversée des villes. Le Parc doit descendre et investir la ville pour amener du "positif" dans la composition urbaine

RECOMMANDATIONS

- retrouver le lien évident et naturel entre le PNR et la côte par le réseau des rivières : protéger et mettre en valeur l'espace naturel et agricole autour des cours d'eau. Ces espaces doivent devenir les représentants du PNR dans l'avant-pays.
- organiser un réseau de points de vente et d'informations touristiques pour promouvoir le PNR, ses produits, ses services et ses activités.
- les axes qui mènent au PNR peuvent être l'objet de projets de paysage pour mettre en valeur ce lien PNR/ ville.
- revaloriser le réseau de transports en commun menant au PNR, et développer une offre de loisirs adaptée à la pratique d'un tourisme de proximité dans le Parc (circuits pédestres au départ et à l'arrivée de lieux desservis, ...)

EXEMPLE DE PARTENAIRES



EXEMPLE Bassin versant de la Largue



Lancé en 1995, la réflexion sur le bassin versant de la Largue (Haut-Rhin) a abouti en 1999 à la création d'un SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) regroupant 68 communes et 30000 habitants.

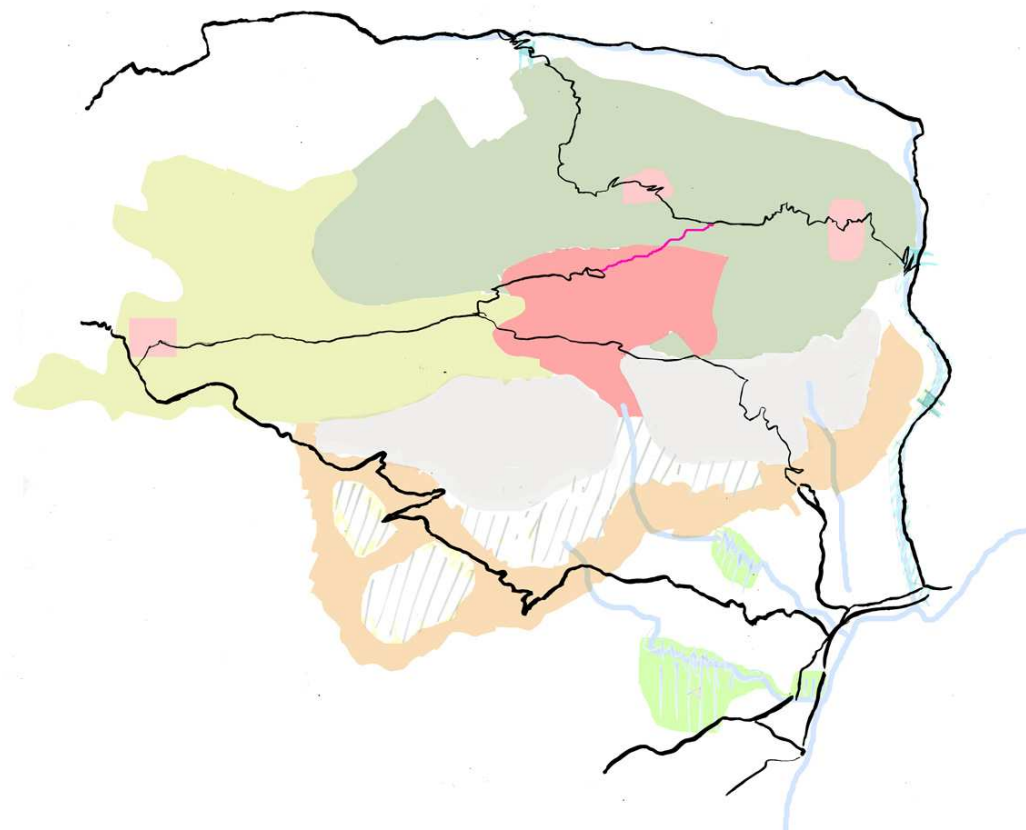
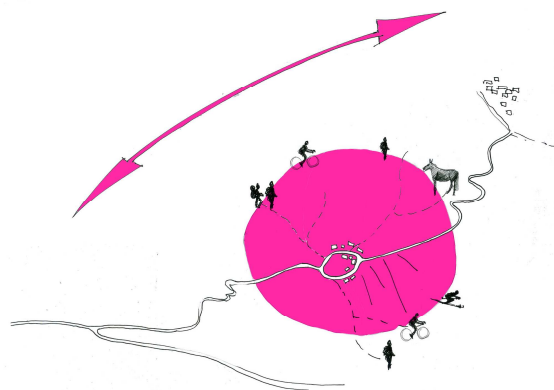
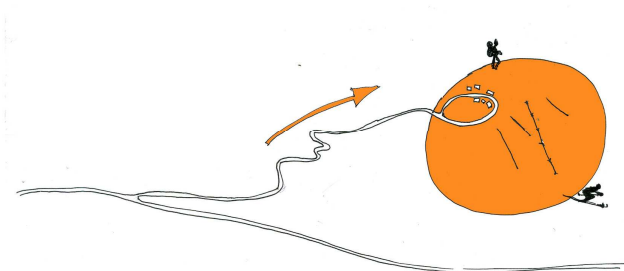
Les axes de travail étaient les suivants:

- mise en oeuvre de la concertation élargie des acteurs et usagers de l'eau,
- amélioration de la qualité des eaux pénalisée par le peu de dispositifs d'épuration en service,
- mise en place d'une gestion des débits à l'étiage,
- entretien de la Largue et de ses affluents.

Source: SMARL

Un Parc accessible

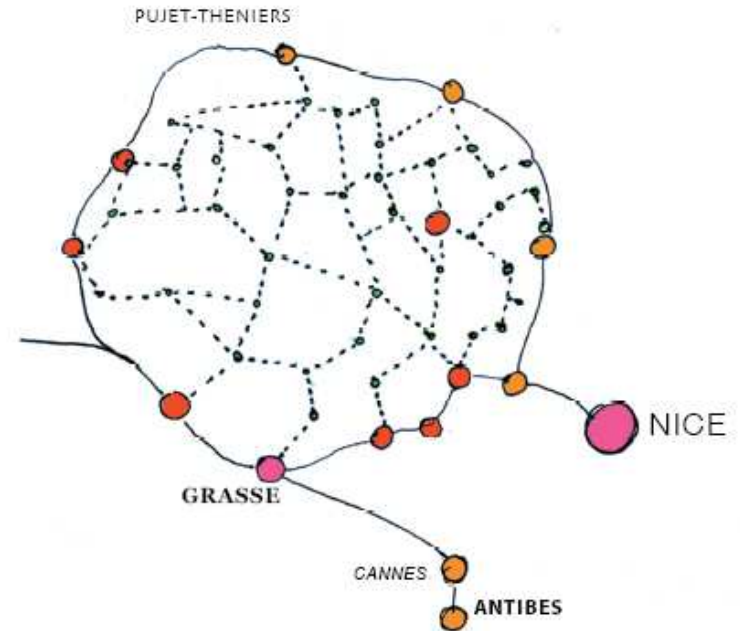
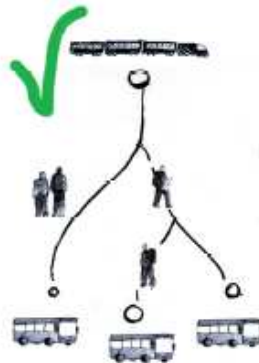




Organiser le réseau de transports



MAILLAGE FERROVIAIRE AU DEBUT DU XX^e SIECLE

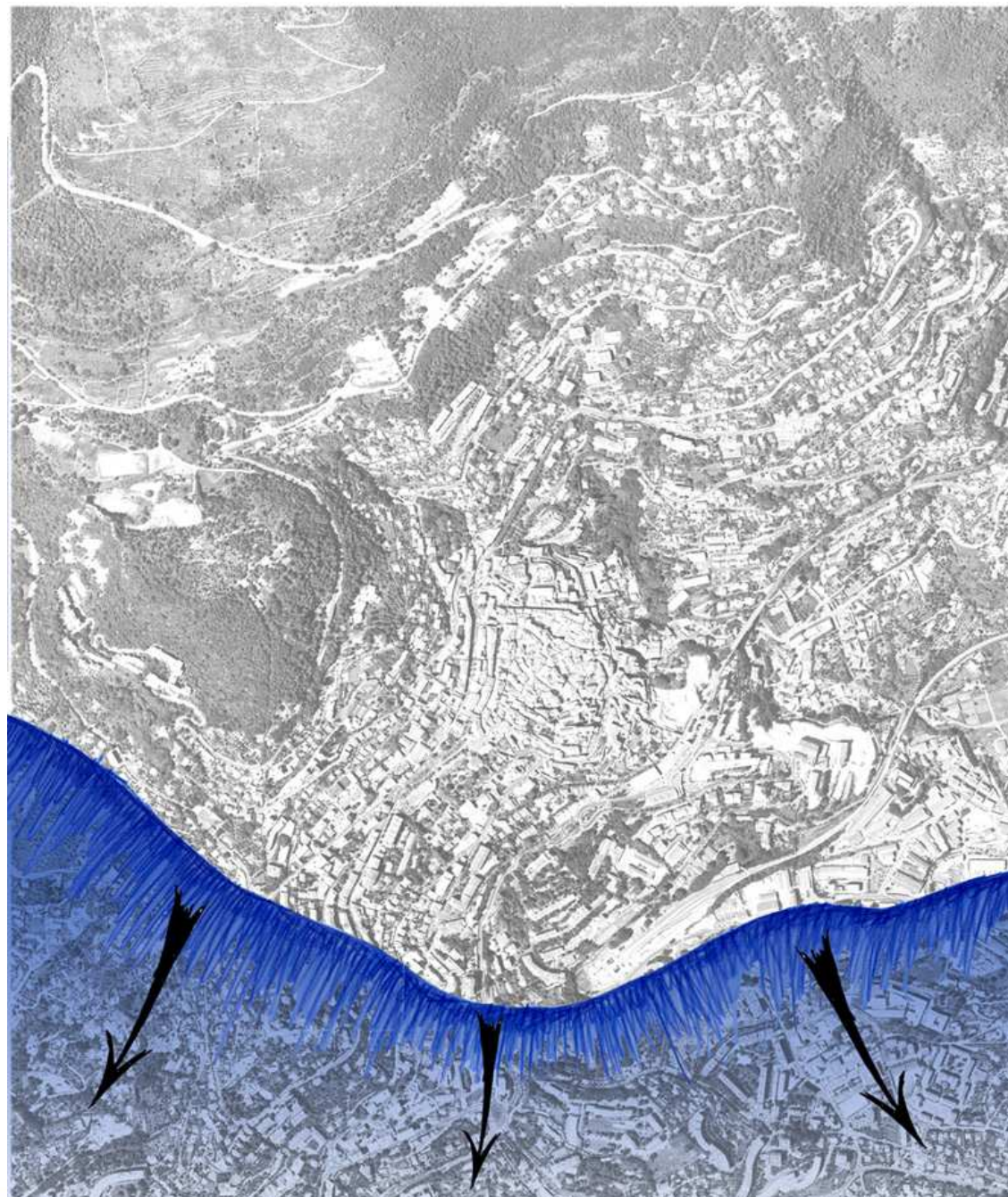


UN MAILLAGE DE RESEAUX DE TRANSPORTS ET DE CHEMINS DE RANDONNÉE

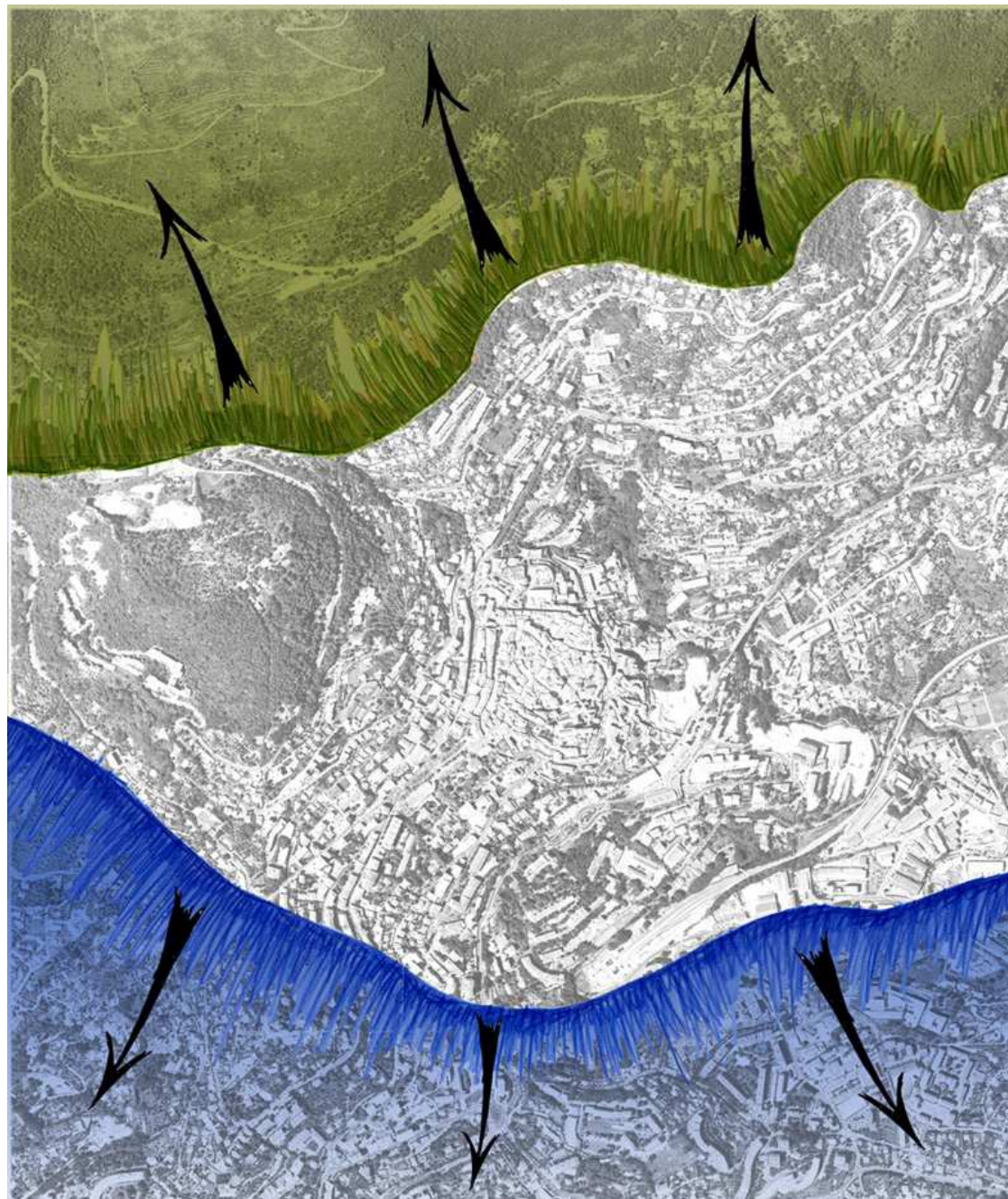
Le Parc réoriente la ville



De la ville mono-orientée...



Vers une nouvelle façade

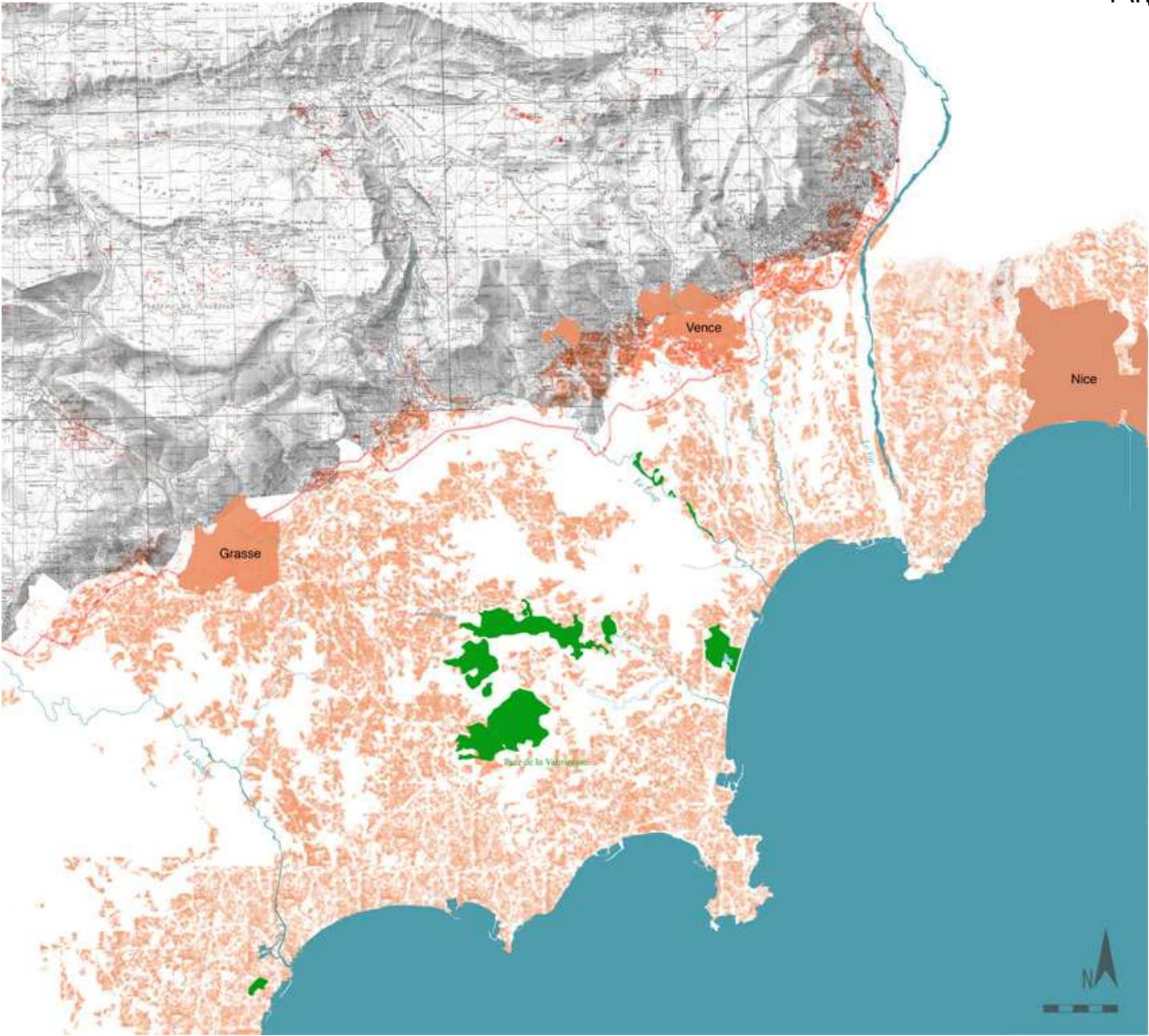


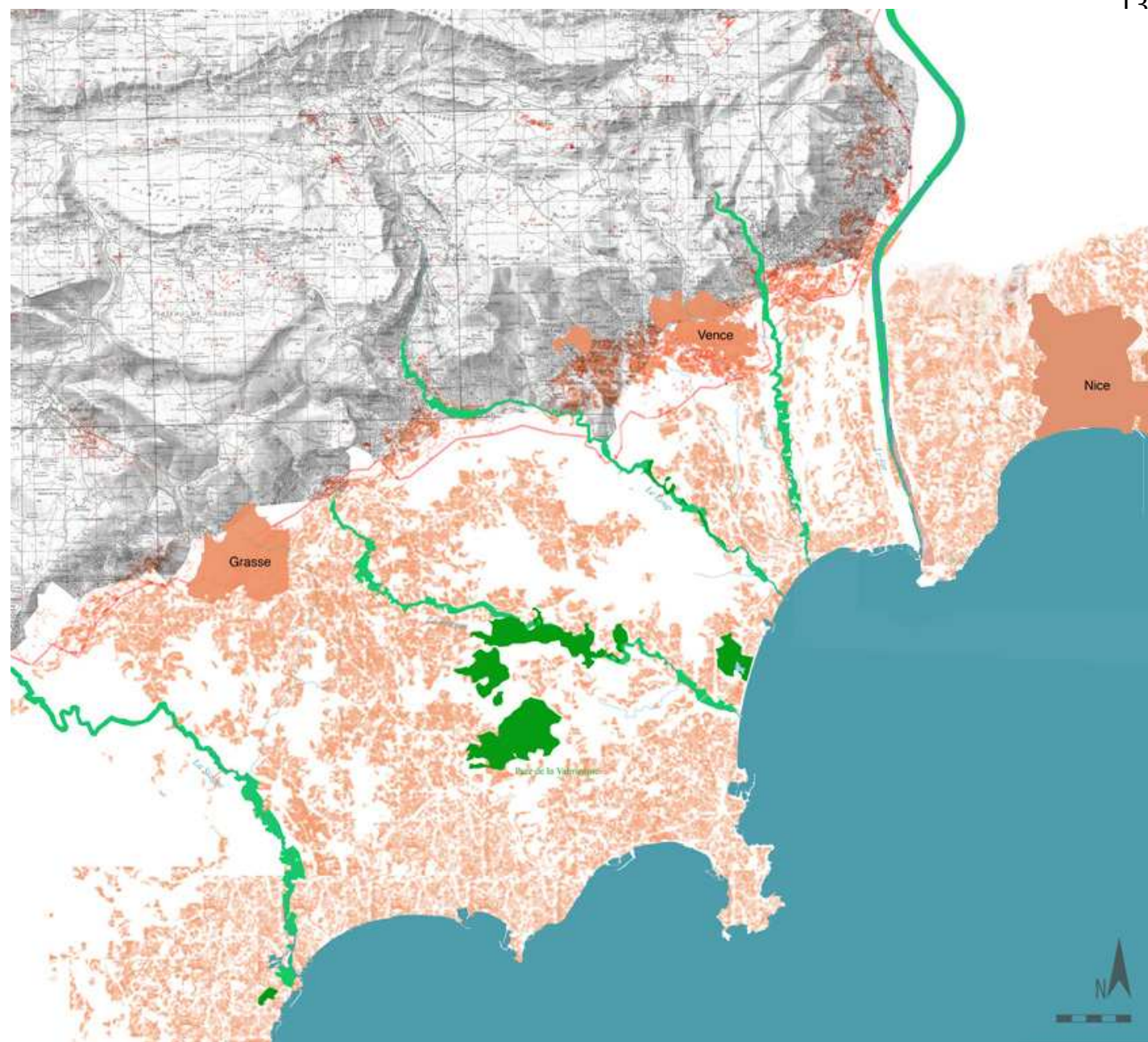
4

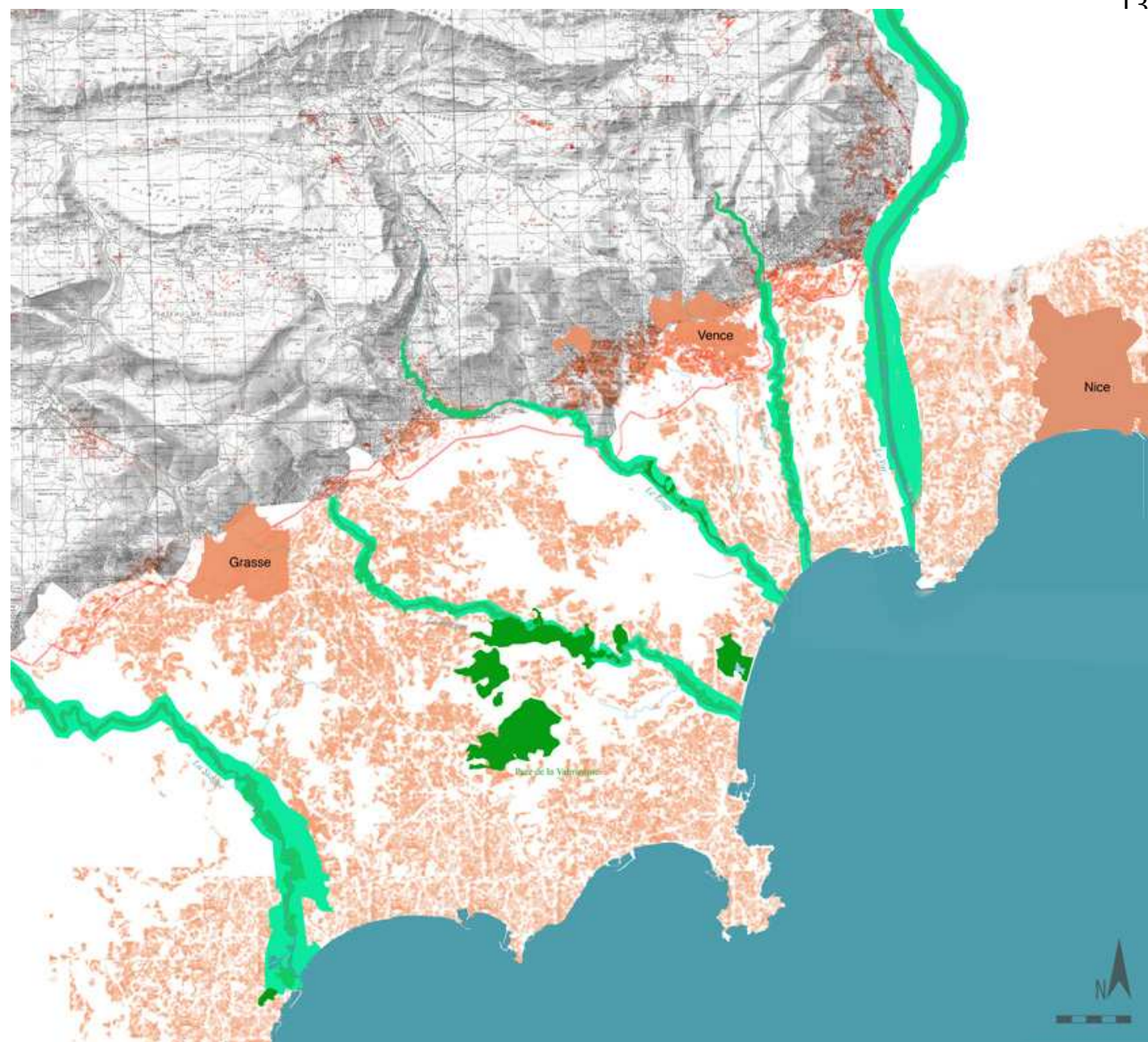
L'eau dans l'Avant- Pays :
de la contrainte...



...au lien







L'eau dessine la ville



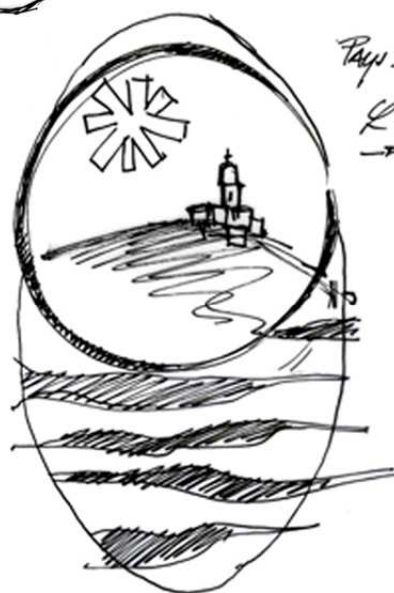
Las Ramblas, Barcelone

Conclusion





LE PAYS DES AILLEURS

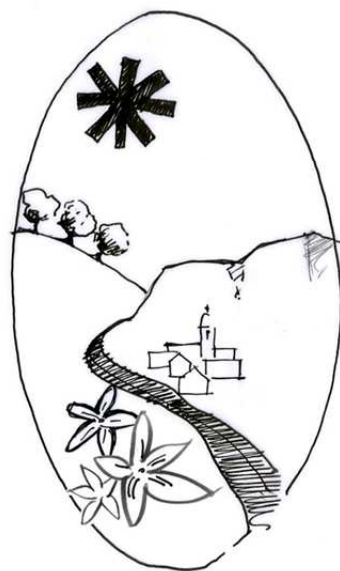
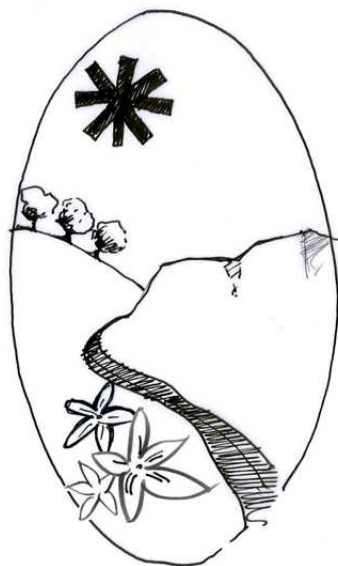
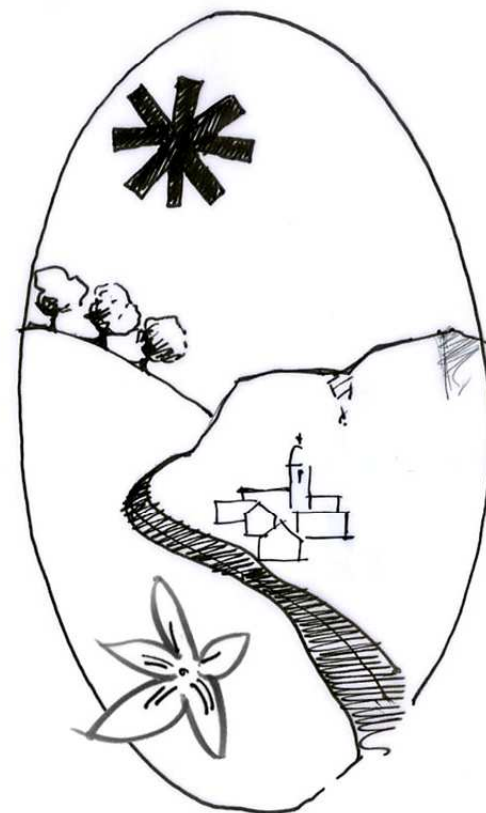
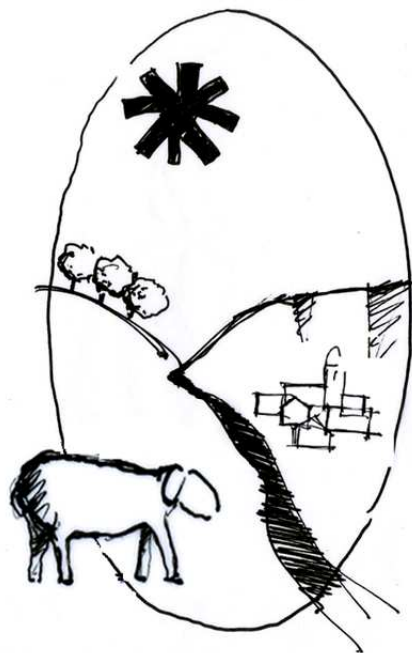
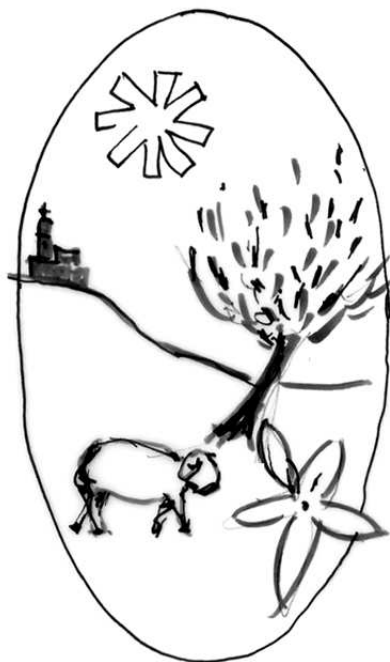


Pays des Ailleurs
L'étoile
→ la richesse



*Le pays des
ailleurs*

AGRICULTURE



PATRIMOINE
SPECIFICITES
AILLEURS

